

PRÉSIDENCE
Le Président Bouteflika salue le parcours militant du défunt Attailia et son dévouement au service de l'ANP

P. 24

SITUATION EN PALESTINE
Messahel prend part au Caire à une réunion du Comité de l'Initiative arabe de paix

P. 24

CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LE TERRORISME À ORAN :
Une occasion pour affirmer et renforcer la coordination dans le cadre de l'union africaine

P. 24

ALGÉRIE - OPAEP
M. Guitouni : La 99^e session du Conseil ministériel de l'OPAEP à Koweït était « fructueuse et cohérente »

P. 24

POLITIQUE DE RÉCONCILIATION NATIONALE

L'ONU adopte l'initiative algérienne sur la Journée internationale du vivre-ensemble en paix

L'Assemblée générale des Nations Unies et à l'initiative de l'Algérie a adopté vendredi à l'unanimité une résolution par laquelle elle proclame le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix. Cette démarche algérienne qui s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion des valeurs de la culture de la paix et de la réconciliation au niveau international, a été parrainée par plus d'une centaine d'Etats Membres de l'ONU, et vise à mobiliser les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix, de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la fraternité, précise la mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU.

P. 24



JUSTICE / LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, TAYEB LOUH, L'A ANNONCÉ DIMANCHE À ALGER :
« Un projet de loi relatif à la révision du casier judiciaire présenté au conseil des ministres à la fin de l'année »

P. 3

EAU - AGRICULTURE
Necib installe le comité pour l'exécution du programme de développement des surfaces agricoles dans le Sud

P. 3

GESTION DES BARRAGES :
Lancement d'une application web « Soudoud Dzair »

P. 4

DROITS DE L'HOMME CNDH :
Le prix des droits de l'homme attribué au défunt moudjahid Ahmed Medeghri

P. 5

SANTÉ

ALIMENTS :
Doit-on en éliminer de notre alimentation ?

P. 12-13

HISTOIRE
LES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960 :
Une réponse au plan de de Gaulle visant à étouffer la Guerre de libération

P. 16

F T BALL

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL A' :
Le match amical face Emirats Arabes Unis annulé

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
3 narcotrafiquants interceptés et 19 kg de kif traité saisis à Tlemcen

P. 3

MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Commémoration du 57^e anniversaire des manifestations du 11 Décembre 1960

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et à l'occasion de la commémoration du 57^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, le musée national du Moudjahid, organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence-historique sous le thème

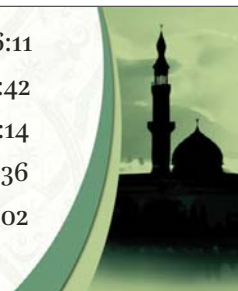
«11 Décembre, une volonté qui traduit le novembre de la liberté». La rencontre sera animée par des professeurs universitaires, des chercheurs et verra la participation de moudjahidine, d'étudiants et de représentants de la presse nationale.



Horaires des prières

Lundi 22 Rabi Rabi al-Awwal 1439

Fajr	06:11
Dohr	12:42
Asr	15:14
Maghreb	17:36
Isha	19:02



EDUCATION NATIONALE Benghebrit à Sétif



La ministre de l'Education Nationale, Mme Nouria Benghebrit, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Sétif. Lors de cette deuxième journée, la ministre inspectera un nombre d'établissement relevant de son secteur ministériel.

MERCREDI À L'AURASSI Lancement d'une nouvelle application de transport

L'entreprise algéro-américaine «Ya-Technologie», procédera mercredi 13 décembre à partir de 9h30, au lancement d'une nouvelle application de transport «Yassir», accessible par Smartphone. Cette application propose entre autres, une solution de transport grâce à la géolocalisation.

APN Présentation des projets de loi relatifs aux compétences du Conseil d'Etat, à la Poste et les TIC



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra aujourd'hui ses travaux, en séances plénières consacrées au débat

du projet de loi fixant les règles générales relatives à la poste et au TIC), a indiqué, un communiqué de l'APN.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR Rencontre demain avec l'historien Fouad Soufi

Les éditions ANEP, organisent demain mardi 12 décembre à partir de 14h30 à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre avec l'historien Fouad Soufi autour des événements du 11 décembre 1960.

MERCREDI À L'USTHB 155^e numéro de l'émission «Rendez-vous avec l'Histoire»

Le musée national du moudjahid, organise mercredi 13 décembre à partir de 14h à Université des sciences et de la technologie (USTHB) Houari-Boumediène de Bab Ez-zouar, le 155^e numéro de l'émission «Rendez-vous avec l'Histoire» sous le thème «La participation de chacun dans l'enrichissement de la mémoire nationale avec des informations, des documents et des objets historiques».

OPÉRA D'ALGER «Valses de Vienne»

L'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, dirigé par le maestro Amine Kouider, animera un concert de musique classique intitulé «Valses de Vienne», ce soir à partir de 19h à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.



	Max	Min
Alger	22°	08°
Oran	22°	07°
Annaba	22°	10°
Béjaïa	19°	07°
Tamanrasset	18°	06°



DU 9 AU 12 DÉCEMBRE 2^e édition de la manifestation «Achir» patrimoine de Médéa

Le Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa, organise du 9 au 12 décembre, la deuxième édition de la manifestation culturelle et scientifique «Achir» patrimoine de Médéa.



A PARTIR DE MARDI À AÏN DEFLA Une soixantaine d'exposants attendus au Salon national de l'Agriculture



Une soixantaine d'exposants, venus de nombreuses wilayas du pays, prendront part demain mardi à Aïn Defla au Salon national des Equipements et Produits pour l'Agriculture, l'Elevage, l'Agro-Alimentaire et le Froid. Organisée par la DSA et la Chambre

locale de l'agriculture, cette manifestation de cinq (5) jours, abritée par la salle omnisports de Aïn Defla, constitue une opportunité pour l'échange d'expériences entre les professionnels investis dans le secteur de l'agriculture. L'une des nouveautés de ce salon réside dans l'organisation à travers l'artère principale de la ville d'un défilé retraçant l'histoire de l'agriculture dans la wilaya de Aïn Defla avec comme point de mire l'évolution du matériel qui y a été utilisé depuis l'indépendance à nos jours. L'autre nouveauté consiste en l'organisation d'une journée d'étude animée par nombre d'experts en économie et agriculture sur les faits se rapportant au monde agricole à l'image notamment de l'assurance des personnes et des biens et la régulation, des volets dont l'étude exhaustive permettra d'envisager des solutions à même de booster d'avantage le secteur et de lui insuffler une dynamique nouvelle, a soutenu le responsable.

MERCREDI AU FORUM D'ECHAÂB Conférence-débat sur la loi de finance 2018

Le Forum du quotidien Echaâb, abritera mercredi 13 décembre à partir de 11h, une conférence-débat consacrée à l'analyse de la loi de finance 2018. La rencontre sera animée par plusieurs experts en économie dont Farid Benyahia et Bachir Messaitfa.



COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Exposition d'art plastique

En coordination avec la direction de la culture de Tipasa, le Centre culturel de l'artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua, abrite à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 16 décembre, une exposition d'art plastique à l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 Décembre.

JEUDI À BOULERDÈS Journée de chirurgie générale de l'hôpital de Thénia

Le Centre islamique de Boumerdès, abrite jeudi 14 décembre, les travaux de la 1^{ère} Journée de chirurgie générale de l'hôpital de Thénia Rabah-Bitah.



DU 27 AU 31 DÉCEMBRE À LA MAISON DE L'IMZAD Les Journées culturelles du Sud



Sous le patronage du ministère de la Culture, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) en partenariat avec l'association sauver l'Imzad, organise du 27 au 31 décembre à la maison de l'Imzad (Route de l'Assekrem, Tamanrasset), les Journées culturelles du Sud «Eyam El Djanoub», avec au programme le 27 décembre, une soirée artistique en hommage à Djamel Allam animée par Toumast N'ténéry et Hakim Salhi.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, TAYEB LOUH, L'A ANNONCÉ DIMANCHE À ALGER : «Un projet de loi relatif à la révision du casier judiciaire présenté au conseil des ministres à la fin de l'année»

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé dimanche à Alger qu'un projet de loi sur la révision des dispositions relatives au casier judiciaire sera présenté au conseil des ministres à la fin de l'année en cours.

Lors de la présentation des deux projets de loi relatifs aux compétences du Conseil d'Etat et à l'organisation des établissements pénitentiaires, M. Louh a indiqué que le Gouvernement avait adopté un projet de loi relatif à la révision du

casier judiciaire qui sera présenté au conseil des ministres à la fin du mois courant. Il s'agit, a-t-il précisé, d'introduire certains crimes tels ceux liés aux accidents de la route et à la toxicomanie dans le casier judiciaire.



Présentation du projet de loi portant organisation pénitentiaire et réinsertion des détenus

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, a présenté, dimanche devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi relatif à l'organisation pénitentiaire et la réinsertion sociale des détenus et qui propose le système de mise sous surveillance électronique.

Dans sa présentation du projet de loi, M. Louh a précisé que le système de mise sous surveillance électronique "déjà inclus dans le système juridique en 2015 comme alternative à la détention provisoire, en recourant au port par le détenu du bracelet électronique, permet de le repérer au lieu de résidence assigné mentionné dans la décision du juge d'application des peines".

Le texte a pour objectif "la réinsertion sociale du bénéficiaire qui lui permet de purger sa peine ou la peine restante à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire" et vise ainsi à "réduire les cas de récidive", a expliqué le ministre qui précise que ce projet de loi a également pour objectifs de "réduire les dépenses de prise en charge des détenus dans les établissements pénitentiaires et éviter la surcharge".

Outre les conditions permettant de bénéficier de cette mesure, le texte explique les méthodes de mise sous surveillance électronique ainsi que les mécanismes de suivi et de contrôle de sa mise en application.

De même qu'il renseigne sur ses méthodes d'annulation et les conséquences du non respect de cette surveillance.

Parmi les mesures phares prévues par le projet de loi, l'on retient l'élargissement du dispositif de surveillance électronique des condamnés, la mesure du port du bracelet électronique qui permet de repérer le condamné au lieu de résidence assigné mentionné dans la décision du juge d'application des peines, et permet à l'intéressé de purger sa peine ou la peine restante à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire, et ce dans "le respect de la dignité, de la sécurité et de la vie privée du détenu".

Le placement sous surveillance électronique intervient sur décision du juge d'application des peines, d'office ou sur demande du condamné personnellement ou par le biais de son avocat, en cas de condamnation à une peine privative de liberté ne dépassant pas trois (3) ans, ou lorsqu'il reste au condamné à purger une peine privative de liberté n'excédant pas cette durée.

Le placement sous contrôle électronique ne peut être prononcé "qu'avec l'approbation du détenu, ou de son représentant légal s'il est mineur".

Il intervient uniquement sur des jugements définitifs au profit de détenus ayant élu un lieu de résidence fixe, dont le port du bracelet ne porte pas atteinte à leur santé, et ayant réglé le montant des amendes prononcées à leur encontre".

La mesure prend également en compte, lors de l'établissement des horaires et endroits contenus dans la décision du jugement, l'exercice par le détenu d'une activité professionnelle, le suivi d'un parcours scolaire ou de formation, d'un traitement médical ou d'un stage.

Le suivi et le contrôle de cette mesure, supervisée par un juge d'application des peines, se fera par les services

externes de l'administration pénitentiaire chargés de la réintégration sociale des détenus qui "doivent informer immédiatement le juge en cas de non-respect des horaires relatives au placement sous contrôle judiciaire, et lui transmettre des rapports périodiques" à cet effet.

Le juge peut révoquer la décision de placement sous surveillance électronique "en cas d'inobservation par le condamné de ses obligations, en cas de nouvelle condamnation, ou à la demande du condamné". Le procureur général peut, en outre, lorsqu'il estime que le placement sous surveillance électronique porte atteinte à la sécurité ou à l'ordre public, saisir, pour sa révocation, la commission de l'aménagement des peines.

En cas d'annulation, le concerné purge le restant de sa peine à l'intérieur de l'établissement pénitentiaire après déduction du temps passé sous le contrôle électronique. Le texte prévoit également les peines encourues en cas où le détenu tente de se soustraire à la surveillance électronique, particulièrement, le retrait du bracelet ou sa désactivation, ce qui pourrait l'exposer aux peines applicables et prévues dans le Code pénal concernant le délit de fuite.

Avec l'application de ce dis-

positif, l'Algérie sera le premier pays arabe et le deuxième pays africain après l'Afrique du Sud, à recourir à ce moyen juridique moderne, en service en Europe et aux Etats Unis d'Amérique.

Avant le début des travaux, le président de l'APN, M. Said Bouhadja a lu un communiqué dans lequel il a "fermement" condamné la décision du président américain, Donald Trump, de reconnaître El Qods occupé comme capitale d'Israël, mettant en garde contre les retombées de cette décision sur le processus de paix, avant de réitérer le soutien "indéfectible" des parlementaires algériens au peuple palestinien, et leur mobilisation pour le recouvrement de ses droits légitimes et l'édification de leur état indépendant avec El Qods Echarif comme capitale.

Le président de l'APN a affirmé que cette décision "est un acte qui fait fi de la légalité internationale et tourne le dos aux aspirations légitimes pour lesquelles lutte le peuple palestinien depuis l'occupation de ses territoires", appelant les pays arabes et musulmans, les parlementaires à travers le monde à leur tête les représentants du peuple américain au Congrès, et tous les peuples épris de paix à contrecarrer la décision américaine aux graves retombées.

PARLEMENT

M. Raouya présente le projet de Loi de finances 2018 devant le Conseil de la Nation

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a présenté dimanche le projet de loi des Finances 2018 lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation présidée par le président de cette institution parlementaire, Abdelkader Bensalah. Ce texte de loi prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale. Sur le plan budgétaire, le PLF 2018 prévoit des dépenses globales de 8.628 milliards de dinars (mlds DA) composées de 4.043,31 mlds DA de dépenses d'équipement et de 4.584,46 mlds DA de dépenses de fonctionnement. Quant aux recettes budgétaires, elles sont de 6.496,58 mlds DA (contre 5.635,5 mlds DA en 2017), composées de 3.688,68 mlds DA de ressources ordinaires (contre 3.435,4 mlds DA en 2017) et de 2.807,91 mlds DA de fiscalité pétrolière (contre 2.200,1 mlds DA).

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

3 narcotrafiquants interceptés et 19 kg de kif traité saisis à Tlemcen (MDN)

Trois (3) narcotrafiquants ont été interceptés et 19 kilogrammes de kif traité ont été saisis samedi à Tlemcen, par un détachement de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie Nationale, indique dimanche le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée Nationale Populaire et des éléments de la Gendarmerie Nationale a intercepté, le 9 décembre 2017 à Tlemcen/2 RM, trois (3) narcotrafiquants et saisi (19) kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement a saisi, à Tamanrasset/6 RM, (12) détecteurs de métaux, trois (3) groupes électrogènes et un marteau piqueur", précise la même source. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie Nationale ont appréhendé, à Batna et Sétif/5 RM, cinq (5) individus en possession de trois (3) armes à feu et (468) cartouches de différents calibres, tandis qu'ils ont intercepté, à Oran, Rélizane et Mostaganem/2 RM, quatre (4) contrebandiers, deux (2) quintaux de déchets de cuivre et (3001) unités de différentes boissons.

De même, (105) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Béchar, Biskra, Laghouat, El Tarf et In Guezam", conclut le communiqué.

Le projet de loi relatif aux compétences du Conseil d'Etat devant les membres de l'APN

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, a présenté dimanche devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi organique relatif aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'institution parlementaire, Said Bouhadja, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Tahar Khaoua.

Le projet de loi organique relatif aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat comprend cinq (5) articles concernant l'avis du Conseil d'Etat sur les projets d'ordonnance et la révision de sa composition à caractère consultatif sous forme de commission consultative chargée d'examiner les projets de loi et d'ordonnance dans des cas exceptionnels.

La révision permettra de consacrer les mesures introduites par la Constitution, notamment l'article 142 qui dispose qu'"en cas de

vacance de l'Assemblée populaire nationale ou durant les vacances parlementaires, le président de la République peut, concernant des questions urgentes, légiférer par ordonnance, après avis du Conseil d'Etat".

Créé officiellement le 17 juillet 1998, le Conseil d'Etat est la plus haute instance dans le système de justice administrative.

Outre sa mission juridictionnelle prévue aux termes de la loi 98-01, le Conseil d'Etat assure une mission consultative et jouit de nombreuses prérogatives.

Il donne, à ce titre, son avis sur les projets de loi qui lui sont soumis avant leur présentation au Conseil des ministres, ce qui lui vaut la place particulière dont il jouit en matière de protection des droits et des libertés, en veillant à la conformité des textes avec la législation nationale et les traités et accords internationaux ratifiés par l'Algérie.

Le Conseil d'Etat connaît en premier et dernier ressort des recours en annulation

formés contre les décisions réglementaires ou individuelles émanant des autorités administratives centrales, ainsi que des recours en interprétation et en appréciation de la légalité des actes dont le contentieux relève du Conseil d'Etat.

Il connaît sur appel des jugements rendus en premier ressort par les juridictions administratives dans tous les cas où la loi n'en dispose pas autrement.

Le conseil d'Etat connaît aussi des recours en cassation contre les décisions des juridictions administratives rendues en dernier ressort.

Il se compose de magistrats, à savoir le président du Conseil d'Etat, le vice-président, le commissaire d'Etat, les présidents de chambres, au moins cinq (5) conseillers d'Etat désignés par le président de la République et un président de section jouissant des mêmes prérogatives que le président de chambre.

APS

TIC

La deuxième édition de la rencontre « Oran Silicon Valley algérienne » se tiendra samedi

La 2ème édition de la rencontre "Oran Silicon Valley algérienne" se tiendra samedi prochain à Oran, avec la participation d'opérateurs économiques, de chercheurs, d'étudiants et d'organismes publics et privés opérant dans le secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC), a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette rencontre, organisée par le Forum des Chefs d'Entreprise (FCE), portera sur trois axes : la recherche, le développement, et les success-stories, indique-t-on dans un communiqué.

De nombreuses universités et instituts de formation participent pour enrichir les discussions et les débats autour du thème de la recherche.

Le volet développement sera animé avec la collaboration des établissements financiers et des organes de régulation. Enfin, des chefs de nombreuses startups algériennes et internationales, apporteront leurs témoignages dans le volet success-stories, a-t-on encore précisé.

Les interventions seront réparties en trois panels, le premier intitulé opérateurs économiques, témoignages de parcours atypiques sera animé par des opérateurs de téléphonie mobile, dans le e-learning et le e-commerce.

Le deuxième panel, Institutionnels : quel écosystème pour les futurs champions du numérique ? posera la problématique de l'environnement et le rôle qu'il joue pour impliquer les jeunes dans le développement des TIC, alors que le troisième panel la recherche, un vivier pour le numérique abordera la recherche et le rôle de l'université dans le développement du numérique.

L'innovation numérique figure parmi les secteurs d'activités prioritaires pour l'émergence de l'économie du pays et son ouverture à l'international, souligne-t-on dans le communiqué, ajoutant que le décollage de ce domaine repose également sur l'enthousiasme de la jeunesse, qui est un élément indiscutable, résumant l'intérêt de cette conférence qui ambitionne de participer à l'implication des jeunes dans ce domaine prometteur.

La première édition de la conférence Oran, Silicon Valley algérienne, tenue à Oran en 2016, a connu beaucoup de succès, avec près de 1500 participants, soulignent les organisateurs.

GESTION DES BARRAGES: Lancement d'une application web « Soudoud Dzair »

Une application web pour la gestion des barrages a été lancée dimanche par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), en présence du ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib.

Appelée "Soudoud Dzair" (les barrages d'Algérie), cette application permet, à partir de données cartographiques (google earth...), l'accès à une large palette d'informations géographiques, notamment la visualisation de données géographiques et géo-localisées de l'ensemble des barrages du territoire national.

Cette application est aussi un outil d'observation et de consultation, à l'échelle nationale, de l'évolution des réserves en eau des barrages du pays (réserves stockées quotidiennement, apports enregistrés, taux d'évaporation...) et la gestion en temps réel de l'information liée à la gestion de la ressource en eau des barrages.

Elle permet également le suivi de réalisation des projets de réalisation de barrages et transferts, ainsi que le suivi de la qualité de l'eau brute sur l'ensemble des barrages en exploitation.

L'application en question dispose aussi d'un modèle de prévision météorologique permettant de prédire les éventuels apports en eau susceptibles d'être enregistrés au niveau des barrages.

Pour M. Necib, le lancement de cette application entre dans le cadre de la politique du gouvernement visant la numérisation de tous les secteurs y compris celui des ressources en eau pour une gestion intégrée et fiable.

Pour rappel, les investissements hydrauliques réalisés depuis 2000 ont permis d'augmenter la capacité de mobilisation des eaux de surface à travers la construction de 32 nouveaux barrages, 44 nouveaux barrages intégrés, 5 grands transferts, 11 stations de dessalement des eaux de mer et 152 stations de traitement des eaux usées.

EAU - AGRICULTURE

Necib installe le comité pour l'exécution du programme de développement des surfaces agricoles dans le Sud

Le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib, a installé samedi à Biskra le comité interministériel permanent de coordination pour l'exécution du programme impliquant les secteurs des ressources en eau, de l'agriculture et de l'énergie en vue de développer les surfaces agricoles dans le Sud du pays.

Cette installation a été effectuée en marge des travaux journaliers techniques sur les forages albiens tenue au centre de recherches scientifiques et techniques en zones arides avec la participation des directions des ressources en eau des wilayas d'Ouargla, El Oued et Biskra en exécution des décisions du conseil interministériel du 30 octobre passé, selon les organisateurs.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la volonté de l'Etat de développer les surfaces agricoles dans le sud du pays qui constitue un axe prioritaire dans le plan d'action du gouvernement en application du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a ajouté la même source.

Présidée par le secteur des ressources en eau, ce comité aura pour missions de veiller à l'exécution des décisions prises par le conseil interministériel du 30 octobre 2017, d'identifier les superficies agricoles à créer, de veiller à l'exécution des programmes d'amenée de l'énergie électrique vers les infrastructures hydrauliques à réaliser, d'évaluer la contribution des eaux albiennes pour les différents usages, de veiller à organiser l'exploitation collective des forages albiens et de



proposer toutes mesures permettant une utilisation rationnelle de la ressource, selon les explications données à l'occasion.

Plusieurs communications thématiques ont été présentées, lors de cette journée, par les responsables des trois secteurs et ont porté essentiellement sur le programme de développement hydro-agricole au niveau de trois wilayas de Biskra, El-oued et Ouargla, l'usage de la ressource en eau au Sud, la gestion rationnelle du système aquifère du Sahara septentrional pour un développement durable et l'inventaire des études de périmètres de mise en valeur agricole.

Au terme de la rencontre, le comité intersectoriel a tenu sa première réunion de travail et a examiné l'état des lieux de l'exploitation actuelle des forages albiens, la situation de l'organisation des agriculteurs et l'alimentation des exploitations agricoles en énergie électrique.

Les recommandations issues de cette réunion seront traduites en un plan d'actions.

Le ministre a inspecté, durant sa visite à Biskra, le chantier de

réalisation et réhabilitation de la canalisation de 16 km acheminant l'eau de la région El-Houba vers la ville de Sidi Khaled ainsi que la requalification de la station de pompage et la construction d'un château d'eau (1000 m3) et d'un forage.

Dans la circonscription administrative d'Ouled Djellal, M. Necib a posé la première pierre d'un forage albien (2.200 mètres de profondeur) destiné à l'irrigation des vieux oasis.

Il a également procédé à la mise en service du forage albien (2.340 mètres) dans la commune d'Ourlal destiné également à l'irrigation des vieux oasis de la localité.

Dans la région de Hezima près de Loutaya, le ministre a suivi un exposé sur le système d'alimentation en eau potable et d'assainissement du nouveau pôle urbain de Biskra et s'est ensuite enquis de l'opération de désenvasement du barrage de Foum El Khorza dans la daïra de Sidi Okba.

Le ministre a clôturé sa visite par l'inspection du projet de la station d'épuration des eaux usées de la ville de Biskra.

EMPLOI

Oran: Plus de 240 cadres supérieurs placés par l'Agence des cadres en 11 mois

L'Agence des cadres supérieurs d'Oran relevant de l'Anem, a placé 241 cadres pour 316 offres d'emploi depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris dimanche de la responsable de la communication de la direction locale de ce dispositif.

Au niveau l'Agence des cadres supérieurs d'Oran, 241 cadres supérieurs ont été placés depuis le début de l'année dans des postes d'emploi, en adéquation avec leurs compétences, a précisé à l'APS, la chargée de communication de l'Anem d'Oran, Fella Bouroubey. Quelque 528 demandes d'emploi ont été recensées au niveau de cette agence, contre



316 offres émanant d'entreprises nationales publiques et privées mais aussi d'entreprises étrangères. Les offres d'emploi émanent essentiellement des secteurs des banques, des assurances et des hydrocarbures entre autres, a-t-on précisé.

L'Agence des cadres

a pour mission principale de répondre aux sollicitations des cadres expérimentés en quête d'emploi et à la demande des entreprises en matière de main-d'œuvre qualifiée.

Les cadres sont, également, accueillis à l'agence pour déposer leur CV et postuler à des

postes d'emplois et s'adressent aussi à la même structure pour obtenir les informations nécessaires sur les offres disponibles et leurs demandes sont enregistrées pour être recontactés.

Elle se charge de l'orientation des cadres avec une expérience dans des postes d'emploi en adéquation avec leurs profils, a précisé la même source.

L'agence exploite le réseau Wassit, un système d'information destiné à moderniser les services de l'ANEM.

Il vise à assurer un meilleur traitement des demandes et offres d'emploi et ce gratuitement, a-t-on noté.

APS

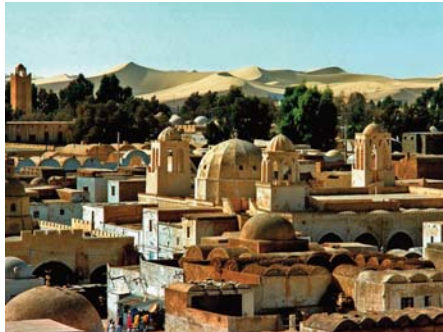
TOURISME

El-Oued : Plaidoyer pour l'exploitation des médias pour la promotion du tourisme saharien

Les participants à un séminaire sur "l'information et le développement du tourisme saharien", organisé dimanche à la maison de la culture Mohamed Lamine Lamoudi à El-Oued, ont plaidé pour l'exploitation des médias à des fins de promotion des différentes facettes du tourisme saharien.

Des spécialistes des questions de l'information touristique ont mis l'accent sur la nécessité de mettre en place des mécanismes scientifiques et étudiés visant à orienter les médias vers la promotion du tourisme saharien, à travers la valorisation des potentialités naturelles du Sahara et de la diversité et la richesse de son artisanat traditionnel, susceptibles d'en faire un espace touristique par excellence.

Le secrétaire général du ministère du Tourisme et



de l'Artisanat, Ahmed Kaci, a indiqué, en ouverture de la rencontre, que la conjoncture économique actuelle nécessite plus que jamais, notamment des acteurs des secteurs du tourisme et de l'information, l'engagement d'une réflexion sur une stratégie d'action commune à même de mettre en évidence les atouts et potentialités naturelles que recèlent les régions sahariennes, et faire de l'investissement dans le tourisme

saharien une alternative à la ressource énergétique.

Le produit touristique national dispose de qualités l'habilitant à se positionner sur le marché touristique mondial, et sa promotion ne peut se faire sans la mise en place d'un portail électronique du tourisme saharien et le soutien des médias à la valorisation de ce genre touristique, a estimé, pour sa part, Smail Mimoune, ancien ministre du Tourisme.

Le journaliste Abdelali

Rezzagui a souligné, de son côté, la nécessité d'une nouvelle industrie du tourisme dans les régions du Sud, à l'instar du tourisme thermal et sportif, avant de plaider pour une réhabilitation de l'investissement dans le domaine du tourisme pour en faire un segment de l'édifice de l'économie nationale ou les médias s'impliquent à sa promotion. Tewfik Ben Hamdi, président d'une association tunisienne, a mis en exergue l'énorme potentiel touristique de l'Algérie, avant de souligner le rôle important des médias dans la valorisation du réservoir géographique des régions sahariennes et de leurs us et coutumes, à même de constituer un pilier de l'économie nationale. La rencontre "le rôle des médias dans la promotion du tourisme saharien" est organisée par le journal El-Djadid, en coordination avec l'Université Chahid Hamma lakhdar d'El-Oued.

GENDARMERIE NATIONALE :

Saisie d'armes et de produits prohibés dans l'Est et l'Ouest du pays

Un lot d'armes et de munitions ainsi que divers produits destinés à la contrebande ont été saisis, samedi, dans des wilayas de l'Est et l'Ouest du pays par des brigades de la Gendarmerie nationale qui ont également interpellé plusieurs individus suspects, indique dimanche le commandement de ce corps de sécurité, dans un communiqué.

Ainsi, et agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes du groupement territorial de Batna "ont interpellé deux individus et saisi au domicile de l'un d'eux, quatre (4) fusils de chasse et un



(1) pistolet automatique de fabrication artisanale, cinquante-six (56) cartouches de calibres 16 et 12, huit cent soixante-seize (876) grammes de pulvérin, trente-trois (33) billes en plomb, sept (07) capsules, une cartouche et un lot de matériel de bourrage

de cartouches", précise la même source.

Dans la wilaya d'El Tarf et lors d'un service de police de la route sur la route nationale reliant El-Kala à Annaba, les gendarmes de la brigade de Raml-Essouk "ont interpellé un individu voyageant à bord d'un vé-

hicule taxi, d'El-Kala vers Annaba, en possession de cent soixante-deux (162) comprimés de psychotropes".

Toujours dans la wilaya d'El-Tarf, un individu "a été interpellé, en possession de quatre 4,7 kg de corail, alors qu'un autre a été interpellé à Oran, transportant deux (2) quintaux de déchets de cuivre destinés à la contrebande".

Enfin, dans la wilaya de M'sila, des brigades de la gendarmerie ont interpellé des individus en possession d'une importante quantité de boissons alcoolisées de différentes marques, sans facture ni registre de commerce.

SÛRETÉ D'ALGER :

Arrestation de deux individus et saisie de près de 2 000 comprimés de psychotropes

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de deux suspects et à la saisie de près de 2 000 comprimés psychotropes à Bir Mourad Rais à Alger", a indiqué, dimanche, un communiqué de ce corps de sécurité.

Les deux suspects sont accusés de "constitution d'association de malfaiteurs, détention et trafic de stupéfiants".

Après perquisition du domicile d'un des deux suspects, une quantité considérable de comprimés psychotropes (1996 comprimés), d'une



somme d'argent estimée à 8.000 Da provenant du trafic de ces substances nocives a été saisie, précise la même source.

L'enquête a révélé que les comprimés psychotropes ont été acquis

au nom d'une entreprise fictive spécialisée dans la distribution de produits pharmaceutiques (EURL MEDOUHA PHARM) impliquée dans une affaire de trafic de comprimés psychotropes et dont les membres ont été déjà arrêtés par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger.

L'enquête a également permis d'arrêter l'acolyte du suspect.

Les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

DROITS DE L'HOMME CNDH : le prix des droits de l'homme attribué au défunt moudjahid Ahmed Medeghri



Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a attribué le prix des droits de l'homme 2017 au défunt moudjahid Ahmed Medeghri en reconnaissance de son rôle dans la défense des valeurs et de la dignité humaine durant la guerre de libération et après l'indépendance, a indiqué la présidente du Conseil, Fafa Lakhdar Benzerrouki.

Organisée dans le cadre des festivités du 69 anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme, la cérémonie de distinction s'est déroulée samedi soir en présence de la famille du défunt Ahmed Medeghri, des membres du gouvernement et du conseiller à la présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi, ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie et des députés des deux chambres du parlement, et des représentants d'instances nationales et internationales des droits de l'homme et des organisations de la société civile.

Dans son allocution à cette occasion, Mme Benzerrouki a affirmé que le CNDH "a décerné" son prix 2017 des droits de l'Homme au défunt moudjahid, en reconnaissance de ses efforts dans la défense des valeurs et de la dignité humaine aussi bien durant son parcours révolutionnaire qu'après l'indépendance et durant la phase d'édification de l'Etat", ajoutant que le défunt avait œuvré après l'indépendance à faciliter "l'accès des Algériens à leurs droits fondamentaux et à une vie digne".

Ahmed Medeghri était connu pour "son combat pour les principes fondamentaux des droits de l'Homme notamment les droits à la vie, à la liberté, à la sécurité et l'égalité face à la loi", affirmant qu'il était "toujours à l'écoute des propositions et idées de ses collaborateurs et son souci majeur était d'assurer le bien-être des citoyens et faciliter leurs relations avec l'administration et les relations sociales", demeurant ainsi "fidèle au serment fait à ses compagnons chouhada qui ont sacrifié leurs vies pour la liberté et l'indépendance".

Né le 23 juillet 1934 à Oran, le moudjahid Ahmed Medeghri a décroché son baccalauréat en 1954 à Mascara.

Il a rejoint la Guerre de révolution dans la wilaya V et occupa après l'indépendance plusieurs postes de responsabilités, notamment wali de Tlemcen en 1962, ministre de l'Intérieur la même année, puis ministre des Finances et de la planification (1969/1970), pour reprendre le portefeuille de l'Intérieur jusqu'à son décès le 10 décembre 1974.

La présidente du CNDH a rappelé que le défunt Ahmed Medeghri a laissé un riche parcours et beaucoup de réalisations dont la mise en place des services d'état civil dans les régions du sud, l'organisation du premier recensement de la population, puis des premières élections, la mise en place du premier système de promotion de l'investissement national privé et la lutte contre les disparités régionales à travers le recours à des programmes spéciaux de développement au profit des zones enclavées, outre la création de l'Ecole nationale de l'administration (ENA), baptisée de son nom le 10 décembre 2014.

Se félicitant de cette distinction, M. Omar Medeghri, frère du défunt, a qualifié de louable tradition les hommages rendus par l'Algérie à ces hommes qui ont contribué à sa libération et à son édification après l'indépendance.

APS

SITUATION EN PALESTINE

M. MESSAHEL : La décision américaine concernant El Qods constitue une violation grave de la légalité internationale

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a affirmé samedi au Caire dans une allocution lors de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes, que la décision de l'administration américaine de reconnaître El-Qods Echarif comme capitale d'Israël constituait une violation grave des règles du droit international, de la légalité internationale et des décisions de l'ONU.

M. Messahel a indiqué que cette décision "grave et de regrettable", intervient alors que les regards étaient fixés sur ce qu'allait proposer l'administration américaine comme initiative de relance du processus de paix dans la région, précisant que le président américain a fait fi de l'impact direct d'un tel acte sur la paix et la sécurité dans le monde, un acte qui révèle de manière flagrante un parti pris en faveur d'Israël, de sa politique colonialiste et de ses agressions contre le peuple palestinien pour imposer la politique du fait accompli.

Il a ajouté à ce propos que cette conjoncture délicate nous impose de réaffirmer que la cause palestinienne demeure notre cause essentielle et d'œuvrer avec force pour contre-carrer cette décision.

Il a appelé la communauté internationale à assumer ses responsabilités à l'égard du peuple palestinien et à mettre un terme aux souffrances qu'il endure depuis l'occupation, et l'administration américaine à revenir sur sa décision et à assumer son rôle et ses responsabilités dans le processus de paix dans la région. Prendre une décision aussi grave dans un contexte régional marqué par des troubles est de nature à aggraver la situation, ce qui risque de plonger la région dans une nouvelle crise qui influera négativement sur la paix et la sécurité internationales, a rappelé le ministre. Face à cette situation préoccupante, l'Algérie rappelle, a-t-il dit, que les menaces qui pèsent sur la sécurité et la stabilité de la région du monde arabe découlent de l'échec de la communauté internationale à mettre un terme aux souffrances du peuple palestinien et à trouver une solution juste, globale et définitive à cette question.

M. Abdelkader Messahel a réitéré le soutien de l'Algérie au Peuple palestinien dans sa lutte courageuse et son droit légitime à l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods comme capitale dans les frontières de 1967, conformément à la légalité internationale et aux décisions onusiennes.

Les positions internationales à l'égard de cette décision, poursuit M. Messahel, interpellent encore une fois la communauté arabe sur la nécessité d'une action rapide et urgente, et d'examiner tous les moyens possibles afin de structurer ce rejet international au service des efforts de recouvrement des droits palestiniens, en mettant notamment l'Onu, le Conseil de sécurité et les autres organisations internationales et régionales face à leurs responsabilités.

Et d'ajouter que cette conjoncture nous impose également de renforcer la solidarité arabe et musulmane et dépasser tous différends et conflits pour assurer la cohésion et l'entente nécessaires au triomphe de nos causes arabes et musulmanes, à leur tête la cause palestinienne.

Le ministre des Affaires étrangères a rappelé que l'aboutissement de tout effort dans ce sens reste tributaire de la poursuite de la résistance du peuple palestinien frère et de sa capacité à préserver son unité à travers la réconciliation entre les factions palestiniennes.

Messahel prend part au Caire à une réunion du Comité de l'Initiative arabe de paix

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a pris part samedi au Caire, à la réunion ministérielle du Comité de l'Initiative Arabe de Paix, tenue en prélude à la session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes sur la situation en Palestine.

Cette réunion a enregistré la participation de ministres des Affaires étrangères des quinze Etats membres du Comité et du Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Abu El Ghait.

Les échanges entre les Ministres ont porté sur les voies et moyens à même de faire face à la situation née de la décision de l'administration américaine de reconnaître El Qods Echarif comme capitale d'Israël et sur les implications d'une telle décision sur le processus de paix et la stabilité de la région.

A cet égard, les ministres ont souligné leur attachement à la cause palestinienne en tant que principale cause arabe, tout en rappelant leur position en soutien au peuple palestinien et à sa cause juste d'établir son Etat indépendant



dans les frontières de 1967, conformément à la légalité internationale et aux décisions pertinentes.

M. Abdelkader Messahel a réitéré le soutien de l'Algérie au Peuple palestinien et à son droit légitime

d'établir son Etat indépendant avec El Qods Comme capitale. Il a, par ailleurs, appelé à une réaction qui soit à la mesure des défis que pose les derniers développements de la situation en Palestine. Le Comité de

l'Initiative Arabe de Paix a été mis en place en 2002 à la faveur du Sommet arabe de 2002 dans l'objectif de faire avancer le processus de paix dans la région et de fédérer le soutien à la cause palestinienne.

Messahel appelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités et à mettre un terme à la souffrance du Peuple palestinien

Le Ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a pris part, samedi au Caire, à la session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes, dédiée à l'examen de la situation en Palestine, à la lumière de la décision de l'administration américaine de reconnaître El-Qods Echarif comme capitale d'Israël.

Dans son discours au Conseil, le Ministre des Affaires étrangères a, d'emblée, souligné que cette décision condamnable et dangereuse constitue une violation grave de la légalité internationale et des décisions onusiennes. Il a ajouté que la décision de l'administration américaine intervient au moment où l'on s'attendait à une nouvelle initiative pour redynamiser le processus de

paix dans la région, et en dépit de ses implications négatives sur la stabilité de l'ensemble de la région.

Il a mis en exergue, dans ce cadre, l'impératif d'une action concertée en vue de faire face à cette décision, tout en appelant, à la fois, la communauté internationale à assumer ses responsabilités à l'égard du peuple palestinien et mettre un terme à la souffrance qu'il endure depuis l'occupation de son territoire, et l'administration américaine à abandonner sa décision et s'inscrire dans l'attitude de neutralité qu'appelle son rôle et sa responsabilité au titre du processus de paix dans la région.

Tout en réaffirmant la position ferme de l'Algérie en soutien au Peuple palestinien et à son droit légitime d'éta-

blir son Etat indépendant, avec El-Qods comme capitale, Messahel a rappelé que l'instabilité que connaît le monde arabe est intimement lié à l'échec de la communauté internationale à trouver une solution juste, globale et définitive à la question palestinienne. Enfin, le Ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a rappelé que l'aboutissement de tout effort tendant à faire face à cette situation reste tributaire de la résistance du peuple palestinien et sa capacité à retrouver et sauvegarder son unité et sa cohésion, à travers une réalisation effective et urgente de la réconciliation palestinienne, et une attitude responsable mettant leur cause juste au-dessus de toute autre considération.

Messahel : la décision américaine constitue une violation grave de la légalité internationale et des décisions onusiennes

Le Ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a indiqué, samedi au Caire, lors de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes, dédiée à l'examen de la situation en Palestine, que la décision de l'administration américaine de reconnaître El-Qods Echarif comme capitale d'Israël constituait une violation grave de la légalité internationale et des décisions de l'ONU pertinentes.

Dans son discours au Conseil, le Ministre des Affaires étrangères a, d'emblée, souligné que cette décision condamnable et dangereuse constitue une

violation grave de la légalité internationale et des décisions onusiennes.

Il a ajouté que la décision de l'administration américaine intervient au moment où l'on s'attendait à une nouvelle initiative pour redynamiser le processus de paix dans la région, et en dépit de ses implications négatives sur la stabilité de l'ensemble de la région.

Il a mis en exergue, dans ce cadre, l'impératif d'une action concertée en vue de faire face à cette décision, tout en appelant, à la fois, la communauté internationale à assumer ses responsabilités à l'égard du peuple palestinien et mettre un

terme à la souffrance qu'il endure depuis l'occupation de son territoire, et l'administration américaine à abandonner sa décision et s'inscrire dans l'attitude de neutralité qu'appelle son rôle et sa responsabilité au titre du processus de paix dans la région.

Tout en réaffirmant la position ferme de l'Algérie en soutien au Peuple palestinien et à son droit légitime d'établir son Etat indépendant, avec El-Qods comme capitale, Messahel a rappelé que l'instabilité que connaît le monde arabe est intimement lié à l'échec de la communauté internationale à trouver une solu-

tion juste, globale et définitive à la question palestinienne.

Enfin, le Ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a rappelé que l'aboutissement de tout effort tendant à faire face à cette situation reste tributaire de la résistance du peuple palestinien et sa capacité à retrouver et sauvegarder son unité et sa cohésion, à travers une réalisation effective et urgente de la réconciliation palestinienne, et une attitude responsable mettant leur cause juste au-dessus de toute autre considération.

LE MINISTRE DES FINANCES, ABDERRAHMANE RAOUYA L'A INDIQUÉ HIER À L'APS

Les réserves de change de l'Algérie à 100 milliards de dollars en novembre

Les réserves de change de l'Algérie se sont établies à 100 milliards de dollars en novembre 2017, a indiqué dimanche à l'APS le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, en marge de sa présentation du projet de loi de finances 2018 au Conseil de la nation.

Pour rappel, le ministre avait indiqué récemment que le matelas de devises de l'Algérie s'était établi à 102,4 milliards de dollars (mlds usd) à fin septembre 2017.

En octobre dernier, M. Raouya avait pronostiqué que les réserves de change pourraient reculer à 97 mlds usd à fin décembre 2017.

Selon ses prévisions, le matelas de devises devrait s'établir à 85,2 mlds usd à fin 2018 (l'équivalent de 18,8 mois d'importations), et à 79,7 mlds usd en 2019 (18,4 mois d'importations) avant d'atteindre 76,2 mlds usd en 2020 (17,8 mois d'importations).

Les réserves de change étaient à 114,1 mlds usd à fin décembre 2016 contre 144,1 mlds usd à fin 2015.



ELECTRIFICATION AGRICOLE : Un linéaire de 300 km réalisé à Laghouat

Un linéaire de 300 km d'électrification agricole a été réalisé ces dernières années à travers différentes régions de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

Susceptibles de booster les activités agricoles dans la région, ces opérations retenues, dans le cadre du fonds de développement des régions du Sud, seront consolidées par le lancement, après dégel du financement d'une autre portant réalisation de 278 km, et la réalisation en cours d'un linéaire de 15 km dans les zones d'Ain-Mansour, Cherm Essekak et Tafza (commune d'Aflou), en sus de la projection de 18 km actuellement en prépara-



tion des appels d'offres. La wilaya de Laghouat s'est vue accorder ces dernières années un programme de réalisation de 930 km d'électrification, dont une tranche de 597 km a été étudiée et

accordé à la wilaya de Laghouat dans le cadre du fonds de développement des régions du Sud, dont une tranche de 250 km a été réalisée, en plus de la finalisation des études techniques pour 400 km, selon la même source.

Le secteur de l'agriculture dans la wilaya de Laghouat a bénéficié depuis 1999 d'une série de programmes de développement ayant donné lieu à l'extension de la surface irriguée de 9.488 hectares à plus de 36.424 ha, accompagnés de l'extension de la surface équipée de 76 ha à 15.502 ha, fruit de la facilitation des procédures pour la réalisation de forages d'irrigation agricole dans la région.

confiée pour réalisation aux directions des services agricoles (DSA) et de la Sonelgaz (zone-centre).

Un programme d'ouverture de 655 km de pistes agricoles a également été

VENEZUELA : Le nouveau président du groupe pétrolier PDVSA reçoit ses homologues étrangers

Le nouveau patron de la compagnie pétrolière du Venezuela, PDVSA, a reçu samedi les représentants de sociétés pétrolières et gazières internationales pour développer des projets en vue d'élever la production locale, en forte baisse.

Le nouveau président du groupe pétrolier d'Etat vénézuélien, Manuel Quevedo, s'est entretenu à Caracas avec les représentants du chinois CNPC, du russe Rosneft, du français Total, de l'américain Chevron, de l'espagnol Repsol, du norvégien Equinor et de l'italien Eni pour "continuer à travailler à l'augmentation de la production (...) et impulser le renouveau de l'industrie" pétrolière et gazière, a indiqué PDVSA

dans un communiqué.

La société étatique, sans fournir d'autres détails, a défini cette rencontre comme "une réunion de travail" avec des "partenaires" pour développer l'extraction de brut et de gaz.

Le Venezuela fournit 1,9 million de barils/jour, contre 2,27 en 2016. La production s'élevait à 3,2 millions de barils/jour il y a 10 ans.

Les experts attribuent cette baisse au faible niveau des investissements dans les infrastructures.

Combinée à la chute des cours du pétrole, elle a entraîné dans une profonde crise économique le Venezuela, dont les réserves d'"or noir" sont les plus élevées du monde.



Le président vénézuélien Nicolas Maduro a nommé fin novembre le général Manuel Quevedo président de PDVSA avec la promesse d'une "restructuration totale" du groupe, déclaré en défaut de paiement partiel par plusieurs agences de notation, et après de

graves affaires de corruption.

Le Venezuela est confronté à des difficultés à rembourser dans les temps à la fois sa dette souveraine évaluée à 150 milliards de dollars et celle de PDVSA, qui en représente à elle seule 30%.

ALGÉRIE - CHANGE

Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 10 décembre 2017, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 113,78 DA à l'achat et à 120,73 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 133,62 DA à l'achat et de 141,81 DA à la vente.

A rappeler que durant la semaine allant du 3 au 9 décembre 2017, la valeur du DOLLAR était fixée à 113,16 DA à l'achat et à 120,07 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 134,49 DA à l'achat et de 142,73 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 12 au 18 novembre 2017), la valeur du DOLLAR était fixée à 113,52 DA à l'achat et à 120,45 DA à la vente, tandis que la valeur de l'EURO était de 131,93 DA à l'achat et de 140,01 DA à la vente.

Il y a une année (du 11 au 17 décembre 2016), la valeur du DOLLAR est fixée à 109,12 DA à l'achat et à 115,78 DA à la vente, alors que la valeur de l'EURO était de 115,84 DA à l'achat et de 122,93 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 10 décembre 2017:

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD (USA)	113,78	120,73
1 EUR (Europe)	133,62	141,81
1 CAD (Canada)	88,54	93,98
1 GBP (Gde-Bretagne)	153,49	162,90
100 JPY (Japon)	100,26	106,40
1 SAR (Arabie saoudite)	30,34	32,19
1 KWD (Koweït)	376,38	399,89
1 AED (Emirats)	30,97	32,88
100 CHF (Suisse)	11,420,26	12,119,91
100 SEK (Suède)	1,340,02	1,422,34
100 DKK (Danemark)	1,796,51	1,906,49
100 NOK (Norvège)	1,366,99	1,450,97

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	114,94	120,73
1 EUR	134,98	141,81
1 CAD	89,44	93,98
1 GBP	155,05	162,90
100 JPY	101,28	106,40
100 CHF	11,536,20	12,119,91
100 SEK	1,353,63	1,422,34

FRANCE : Un ferry s'échoue dans le port de Calais, pas de blessés

Un ferry transportant plus de 300 passagers s'est échoué dimanche dans le port de Calais, dans le nord de la France, sans faire de blessé et entraînant l'interruption du trafic transmanche, a-t-on indiqué de source officielle.

"Le navire est stable, la capitainerie est en train de voir comment faire pour le remettre à flot", a déclaré la préfecture du Pas-de-Calais, précisant que 316 personnes, dont 208 passagers étaient à bord du ferry.

Le ferry aurait heurté une passerelle lors de sa manœuvre de sortie du port au alentours de midi, alors que des vents allant de 90 à 110 km/h soufflaient sur le littoral.

"Le navire a été poussé de l'autre côté du port", a expliqué une porte-parole de la compagnie, citée par l'AFP. Le port de Calais est l'un des plus grands d'Europe en termes de passagers et constitue le point de passage privilégié entre le continent et le Royaume-Uni. Plus de neuf millions de voyageurs ont utilisé le port pour traverser la Manche en 2016, selon les chiffres officiels.

APS

TIZI-OUZOU : Lancement prochain de trois regroupements pour booster le secteur agricole

Trois grands regroupements seront organisés à Tizi-Ouzou, par la direction locale de services agricoles (DSA), pour booster l'agriculture dans cette wilaya, a-t-on appris, jeudi, du premier responsable de ce secteur. Laib Makhoulouf, qui a assisté au niveau de l'Institut de technologie, moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (ITMAS) de Boukhalfa, une rencontre d'oléiculteurs et oléifacteurs, intéressés par le projet de création d'une coopérative oléicole à Tizi-Ouzou, a indiqué à l'APS que ces regroupements porteront sur l'investissement, les foires et le monde agricole.

Ces regroupements, dont le premier sur l'investissement est programmé pour mercredi prochain au chef-lieu de wilaya, visent à mettre en contact les institutions financières (banques et dispositifs publics d'aide à la création d'emploi) avec les paysans pour encourager ces derniers à investir dans le secteur et à discuter avec eux sur les problèmes qu'il rencontre afin d'y apporter les solutions adéquates, a ajouté le directeur de services agricoles.

C'est dans cette optique et dans le but d'améliorer la production agricole locale qualitativement et quantitativement, en vue d'aller vers l'exportation que la DSA a initié un programme de mise en place de coopératives agricoles en commençant par la filière oléicole, pour ensuite généraliser cette démarche vers l'ensemble des filières a ajouté M. Laib.

L'implication de la femme rurale est aussi importante dans ce processus pour développer notamment l'agriculture de montagne, vocation de la wilaya de Tizi-Ouzou, a ajouté le DSA, qui invite les populations du monde rural à investir dans les différentes filières adaptées à cette zone, tel que l'apiculture, et la petite élevage (lapin, caprin), tout en les rassurant du soutien et de l'accompagnement de la DSA.

Cet accompagnement se concrétise par des journées techniques, de formation et de sensibilisation, qui seront renforcer pour toucher tout le territoire de la wilaya, sur différents sujets liés aux itinéraires de production, les conduites d'élevage, les maladies qui touchent le végétal et les cheptels, afin d'améliorer le rendement des agricole, a souligné M. laib.

La rencontre d'oléiculteurs et d'oléifacteurs, ce jeudi à l'ITMAS de Boukhalfa a permis de cerner les objectifs de cette coopérative et les compétences de ceux qui auront à la gérer. Les participants ont décidé de se revoir prochainement pour procéder à sa création officielle.

APS

ADRAR : S'boue du Mawlid Ennabaoui célébré avec faste à Timimoune

La wilaya déléguée de Timimoune vit ces jours-ci au rythme des festivités religieuses marquant la célébration de la fête socio-religieuse du S'boue (semaine) du Mawlid Ennabaoui (naissance du prophète Mohamed QSSSL).

La capitale du Gourara, Timimoune, est devenue, à l'occasion de cet événement religieux, célébré jeudi, une destination de milliers d'adeptes et de visiteurs qui y affluent de différentes régions du pays et de l'étranger, pour assister aux festivités de cette fête qui fait une des réputations de l'Oasis rouge (Timimoune).

S'agissant des préparatifs entrepris en prévision de cette occasion culturelle, les autorités locales se sont attelées, en coordination avec différents partenaires, corps constitués et mouvement associatif et société civile locaux, à réunir les conditions idoines pour accueillir les visiteurs, notamment en cette période qui coïncide avec l'approche des vacances de fin d'année ou Timimoune reçoit d'importants flux touristiques.

Appelée localement "S'boue" ou "S'boue Ennabi", cette fête socio-religieuse, très colorée et rehaussée par son rituel cadencé au fur des étapes, à la satisfaction des milliers de visiteurs, constitue un legs millénaire jalousement préservé par les populations locales, qui ont, en sus d'autres efforts fournis, œuvré à conférer à cette manifestation une dimension universelle jusqu'à son classement en 2015 parmi le patrimoine universel par l'organisation onusienne pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Cette manifestation religieuse est perpétuée par la population locale par l'organisation de processions animées par les Chouyoukh des ksours nord du Gourara, qui convergent le jour "J", brandissant leurs emblèmes vers la zaouïa du Ksar de "Massine" où ils sont accueillis pour procéder à des chants religieux et à la lecture de la Fatih du Livre saint, avant d'animer des exhibitions folkloriques aux rythmes du Karabou, explique El-Hadj Mohamed



Ould Safi, un notable de la zaouïa Sidi Hadj Belkacem.

Retremper dans l'ambiance annuelle de la fête du "S'boue"

Les festivités de la seconde journée sont entamées depuis le "Djebel S'boue", à Timimoune, où les groupes et adeptes de différents ksours se rencontrent après une année d'absence pour donner, après la prière de l'Asr (après-midi), libre cours aux activités culturelles, artistiques et folkloriques, au cœur d'une foule compacte venue retremper dans l'ambiance de cette fête annuelle singulière, ponctuée de salves de Baroud et de fantasia, jusqu'au coucher du soleil.

Les troupes, les visiteurs, individuellement et/ou en famille, convergent, comme ultime halte de cette fête, vers la zaouïa de Sidi Hadj Belkacem qui abrite "El-Hofra" (dépression) où la fête

bat son plein et où se rencontrent les différentes troupes des zaouïas et ksours du Nord et du Sud de Timimoune, "tel l'écoulement des eaux des affluents fluviaux", devant une assistance agréablement émue par le spectacle, explique Hadj Mohamed Ould Safi. L'événement, consacrant la fraternité, la paix, l'amour et la concorde entre les fils de la société, se poursuit jusqu'au Maghreb (crépuscule), pour ensuite donner lieu à l'accomplissement de la prière, à des pagnégryriques et louanges à Dieu, ainsi qu'à des implorations pour la paix et la prospérité.

Des festivités similaires marquent la célébration de la fête religieuse du S'boue au niveau des autres ksours des communes de Zaouiet-Kounta et Anzedjemir (Sud d'Adrar), qui accueille, elle aussi, de nombreux visiteurs venus partager le rituel religieux dans cette région.

TECHNOPARC D'ORAN: Les travaux seront entamés dès l'obtention des financements nécessaires

Les travaux de réalisation du Technoparc de Belgaïd (Est d'Oran) seront lancés dès l'obtention des financements nécessaires pour ce projet, auquel le gouvernement accorde une très grande importance, a précisé jeudi à Oran le directeur de l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT), Abdelhakim Bensaoula.

«Compte tenu du choix du gouvernement pour le financement des investissements par des prêts bancaires, nous en tant qu'EPIC avons été basculés vers l'investissement direct et nous sommes en train de faire les procédures pour l'obtention des financements», a-t-il souligné dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée incubateur, organisée à l'Institut national des télécommunications et des technologies de l'information et



de la Communication (INT-TIC). Toutes les procédures ont été complétées, les cahiers des charges retirés et la sélection des entreprises faites, a-t-il fait savoir, déclarant «il existe une conscience réelle sur l'urgence de ce projet et nous espérons qu'avant la fin de l'année en cours ou au début

janvier prochain avoir une réponse catégorique sur le Technoparc d'Oran».

Ce projet est appelé à développer la création de start-ups dans la région et à créer un nombre d'activités dédiées aux sociétés de technologies de l'information et de la communication (TIC), a rappelé Abdelhakim Ben-

saoula, ajoutant que le rôle de cette infrastructure est de créer un écosystème en mesure d'assurer aux chercheurs et aux porteurs de projets dans le domaine des TIC, les moyens nécessaires pour les réaliser. Devant être réalisé à Belgaïd (Oran Est) sur une superficie de 32 hectares, cette structure technologique vient après celle de Sidi Abdellah (Alger), déjà opérationnelle et d'Annaba en phase de lancement des activités. Une autre à Ouargla est en cours d'études.

Sur l'éventualité de nouveaux projets de technoparcs, le même responsable a fait savoir qu'il faut d'abord en finir avec les projets en cours pour réfléchir à d'autres, déclarant «ce n'est vraiment pas une mince affaire». Lors de cette journée, plusieurs interventions sur les incubateurs et les pépinières d'entreprises ont été présentées.

Le projet de la nouvelle loi sanitaire complètera le cadre juridique pour le développement de la greffe

Le projet de la nouvelle loi sanitaire actualisera et complètera le cadre juridique pour le développement de la greffe et offrira toutes les conditions réglementaires pour "le passage à un niveau supérieur", a indiqué dimanche à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Mokhtar Hasbellaoui.

"Ce qui nous réunit aujourd'hui c'est le développement de la greffe. Le projet de la nouvelle loi sanitaire, actuellement en cours de discussion et d'enrichissement au niveau de l'Assemblée populaire nationale, va actualiser et compléter le cadre juridique et offrir ainsi toutes les conditions réglementaires permettant le passage à un niveau supérieur", a souligné le ministre à l'ouverture d'un séminaire sur l'évaluation annuelle de la transplantation d'organes.

Dans ce cadre, il est estimé qu'"il faudra organiser (le passage) généralisé au prélèvement d'organes à partir de donneurs en état de mort encéphalique", précisant qu'"il ne faudra surtout pas attendre la promulgation de la loi pour le faire."

En ce sens, le ministre a recommandé "la coordination hospitalière qui doit permettre à tous les intervenants de maîtriser tous les codes et protocoles en la matière", ajoutant qu'"il est évident que le geste du prélèvement et celui de la greffe ne peuvent se faire durablement que dans le cadre d'un projet d'établissement impliquant tous les acteurs". M. Hasbellaoui a recommandé aussi que l'organisation hospitalière connaisse une "adaptation pour une plus grande efficacité" à l'effet d'influer positivement sur les proches du donneur potentiel.

Avec la mise en place effective de l'Agence nationale des greffes, nous estimons que les moyens sont aujourd'hui réunis pour mettre en place une stratégie globale d'organisation de la greffe pour que cette dernière ne soit plus le produit d'initiatives individuelles, mais bel et bien la résultante d'un plan d'action global et intégré", a précisé le ministre, mettant l'accent sur "un plan qui devra accorder une large place à la mise à niveau des connaissances, à la sensibilisation et à la mise en place de projets structurés, organisés autour de réseaux de prise



en charge et de centres référentiels". Pour le ministre, la greffe en Algérie se situe à un "moment charnière", appelant les différents partenaires à "s'organiser pour assurer un développement durable de la greffe d'organes, de tissus et de cellules".

"Un développement qui ne fera plus de la greffe hépatique un événement exceptionnel, mais qui devra toucher à termes tous les organes et tous les tissus", a précisé M. Hasbellaoui.

Cependant, il a relevé que malgré les avancées enregistrées dans le domaine de la transplantation d'organes, "l'activité de greffe est en-deçà des besoins au regard du nombre d'insuffisants rénaux et d'insuffisants hépatiques, pour ne parler que de ces deux pathologies".

"Dans le domaine de la greffe de corneée par contre, l'activité réalisée est globalement à la hauteur des besoins même si de gros efforts restent à réaliser pour passer progressivement des greffons importés au prélèvement sur donneurs décédés", a-t-il fait observer, es-

timant que "la greffe de la moelle osseuse gagnerait à se développer davantage car les besoins sont énormes".

Selon le ministre, en matière de greffe rénale, la moyenne annuelle tourne autour de 230 greffes/an "dans le meilleur des cas", qualifiant ce nombre de "très peu" du fait des demandes éligibles potentielles qui se comptent par "plusieurs milliers". "Nous pouvons faire mieux sachant que le meilleur bilan est présenté par la jeune équipe de Batna, dont le dynamisme gagnerait à toucher les équipes de centres plus anciens et souvent mieux équipés", a-t-il dit, félicitant ainsi cette équipe qui vient de dépasser sa 200ème greffe rénale.

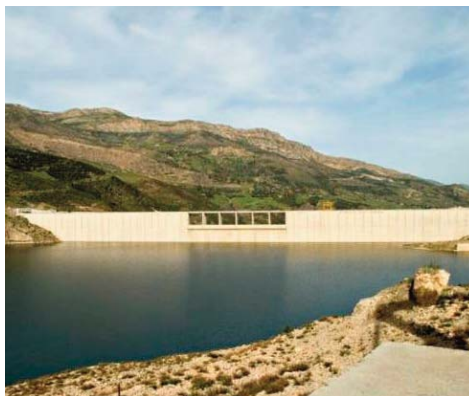
M. Hasbellaoui a également relevé que la greffe à partir de donneurs vivants commence à montrer "ses limites objectives", estimant que "la seule alternative réside dans la mise en place d'un cadre organisationnel adéquat assurant le développement de la greffe d'organes, de tissus et de cellules à partir de donneurs en état de mort encéphalique".

Toutes les communes de Biskra alimentées en eau potable "avant l'été 2018"

Le ministre des Ressources en Eau, Hocine Necib, a affirmé samedi à Biskra que toutes les communes de cette wilaya seront alimentées en eau potable "avant l'été 2018".

Les projets et investissements publics engagés dont le fonçage de forage amélioreront l'approvisionnement en eau potable notamment des communes souffrant actuellement de déficit en alimentation en cette ressource vitale, a assuré le ministre lors de sa visite de travail dans la wilaya.

Outre la mobilisation de quantités suffisantes en eau, des mesures ont été prises pour améliorer la qualité de l'eau potable notamment celle distribuée au chef-lieu de wilaya, a précisé M. Necib.



Concernant le fonçage de forages albiens de plus de 2.500 mètres de profondeur pour l'irrigation agricole, le ministre a estimé que l'initiative s'inscrit dans le cadre du soutien des wi-

layas du Sud de Biskra, El Oued et Ouargla qui représentent, a-t-il indiqué, des pôles agricoles susceptibles de garantir la sécurité alimentaire.

Les investissements pu-

blics dans les trois wilayas visent à valoriser et renforcer les surfaces actuellement exploitées et à créer d'autres nouvelles, a souligné le ministre qui a relevé que la wilaya de Biskra pourra mobiliser l'eau albiennne pour augmenter la surface irriguée de plus de 10.000 hectares par année.

A une question sur la possibilité de transfert des eaux du barrage de Béni Haroun vers Biskra, le ministre a indiqué que les études ne sont encore pas terminées affirmant que des instructions ont été données à l'Agence nationale des ressources hydrauliques pour mener des études et répertorier les ressources hydriques souterraines afin d'en assurer "une bonne et rationnelle exploitation".

TÉBESSA: Lancement de la 2ème session de formation en astronomie pour les cadres de l'ODEJ

La deuxième session de formation en astronomie ciblant les cadres de l'office des établissements de jeunes (ODEJ) de Tébessa a été lancée samedi après-midi à la maison de jeunes Azoune Boubakeur, a-t-on constaté.

Cette session a pour but de former pédagogiquement les cadres ciblés qui auront la mission de dispenser les sciences astronomiques aux adhérents aux clubs d'astronomie dans les différents établissements, maisons de jeunes et complexes sportifs de la wilaya, a indiqué à l'APS, le directeur de la maison de jeunes de la commune El Ogla, Djalel Abdallah.

Cette session de formation qui intervient après une première similaire organisée en janvier dernier, encadrée par des professeurs et chercheurs du Centre de recherches en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) d'Alger, a-t-on encore détaillé.

Les bénéficiaires de ce cycle de formation ont salué l'initiative et ont valorisé les efforts déployés par le secteur de la jeunesse et sports qui s'emploie, de leur avis, à offrir de nouveaux espaces pour les jeunes de la wilaya et à développer leurs capacités notamment dans le domaine de l'astronomie. Devant se poursuivre jusqu'à lundi prochain, la formation à laquelle une trentaine de stagiaires prennent part se décline en deux volets théorique et pratique et axe sur des connaissances générales en astronomie devant permettre aux stagiaires, par la suite, d'entreprendre leurs missions de diriger les clubs versés dans ce domaine au niveau des établissements relevant de l'ODEJ de Tébessa, a-t-on indiqué.

ALGER: Un incendie détruit 12 chalets à l'annexe de l'ENA à Hydra

Un incendie s'est déclaré dimanche vers 05h31 au niveau de l'annexe de l'Ecole nationale d'administration (ENA) à Hydra (hauts de l'Alger) détruisant 12 chalets sans faire de victimes, a indiqué le lieutenant Khaled Benkhalfallah, chargé de l'information à la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Un incendie a détruit 12 chalets désaffectés au niveau de l'annexe de l'ENA située en face du siège de l'École, à Hydra, a précisé le lieutenant Benkhalfallah dans une déclaration à l'APS.

Quelque 50 autres chalets et des habitations à proximité ont pu être épargnés grâce à l'intervention des éléments de la Protection civile qui ont mobilisé six (6) camions de pompiers et deux (2) ambulances, a fait savoir le responsable. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes du sinistre, a-t-il ajouté.

APS

TANZANIE

Le choléra tue huit personnes dans le sud



Huit personnes sont mortes et 185 autres hospitalisées trois semaines après l'apparition d'un foyer de choléra dans la région de Ruvuma, dans le sud de la Tanzanie, a déclaré samedi un responsable de la santé.

Gozibert Mutahyabarwa, médecin régional de Ruvuma, a déclaré que le premier cas de choléra avait été signalé le 18 novembre dans le district de Nyasa.

Selon lui, les autorités régionales ont réussi à établir des centres de traitement du choléra dans différentes parties du district de Nyasa. "Les victimes dans les camps établis réagissaient bien aux traitements", a indiqué le médecin.

Il a identifié les villages tou-

chés par la maladie comme Mtipwili, Chuilu, Kwambe, Matenje, Lundo, Lipingo, Ngindo et Hongi.

M. Mutahyabarwa a exhorté les résidents à s'assurer que leur environnement soit propre pour éviter le choléra - la maladie diarrhéique mortelle qui peut tuer en quelques heures si elle n'est pas traitée, encourageant les gens à s'assurer qu'ils boivent de l'eau propre et salubre et utilisent des installations de toilettes propres.

Les foyers de choléra se produisent régulièrement pendant la saison des pluies dans la nation de l'Afrique de l'Est lorsque les pluies diluviennes emportent les contaminants dans les puits utilisés par les familles.

INDE:

Un policier tue quatre de ses camarades

Un membre des forces paramilitaires indiennes a tué quatre de ses camarades et en a blessé un autre dans une caserne du centre de l'Inde, a annoncé dimanche un responsable local.

C'est vraisemblablement à la suite d'une dispute que ce membre des Forces centrales de réserve de la police indienne (CRPF) a ouvert le feu sur les autres paramilitaires samedi vers 17h00 (11h30 GMT) dans le district de Bijapur, dans l'Etat de Chhattisgarh. Un haut res-

pensible de la police de l'Etat, Sundar Raj P. a déclaré samedi soir aux médias locaux que les circonstances et les raisons de cette fusillade faisaient l'objet d'une enquête. Le tireur, Sanath Kumar, 35 ans, a été arrêté, a-t-il précisé. Le chef du gouvernement local, Raman Singh, a condamné dans un tweet le meurtre des membres des CRPF, qui sont déployés dans son Etat pour des opérations de contre-insurrection. Le Chhattisgarh est un bastion de la rébellion maoïste.

KENYA :

14 morts dans un accident de la route dans l'ouest

Au moins 14 personnes ont été tuées et d'autres gravement blessées samedi après qu'un camion de police a quitté la route Marigat-Loruk dans le comté de Baringo, dans l'ouest du Kenya.

Le commandant de la police de l'administration de Baringo, Robinson Ndiwa, a confirmé l'incident, notant que le camion revenait à Kapedo de la ville de Marigat où les policiers et les résidents étaient partis faire du shopping. "Le conducteur a perdu le contrôle du véhicule

lequel a ensuite quitté la route. Il y avait cinq policiers à bord du véhicule et un nombre indéterminé de civils", a déclaré M. Ndiwa.

Le commandant de la police a indiqué qu'un enfant figurait parmi les victimes et que trois policiers ont été gravement blessés. "Nous avons transporté les blessés à l'hôpital, les policiers sont allés à la ville de Marigat pour acheter des vivres et ont été impliqués dans l'accident lorsqu'ils retournaient à Kapedo", a indiqué M. Ndiwa.

CLIMAT:

Un sommet à Paris pour des avancées concrètes

Le président de la Banque mondiale a estimé que le Sommet sur le climat qui se tiendra mardi à Paris est une opportunité pour concrétiser sur le terrain des avancées en matière de lutte contre le changement climatique.



"Ce sommet est différent car il ne s'agit pas d'une énième rencontre politique à haut niveau, il va permettre de rassembler des groupes de personnes qui habituellement ne se rencontrent pas", a déclaré Jim Yong Kim, lors d'une conférence téléphonique avant le Sommet qui se tiendra sans le président américain Donald Trump.

Environ 4.000 participants et 800 organisations et acteurs publics et privés sont attendus à ce sommet dans la capitale française, baptisé "One Planet Summit", deux ans après l'accord de Paris sur le climat.

Organisé conjointement par la France, les Nations unies et la Banque mondiale, il se tiendra sur l'île Seguin, en banlieue parisienne, et sera consacré au financement des politiques climatiques.

"L'un des sujets les plus importants la semaine prochaine est le niveau de financement, pour l'heure insuffisant, pour atteindre les engagements de l'accord de Paris", a expliqué M. Kim. Il a souligné que "l'Agence internationale de l'Energie estime qu'il faudra en moyenne

3.500 milliards de dollars (d'investissements dans le secteur énergétique) chaque année pendant 30 ans pour contenir l'augmentation des températures à un minimum de 2°C".

Le dirigeant de l'institution, basée à Washington, a en outre relevé que tout le monde était désormais conscient du fait que la prochaine étape est d'assurer les investissements pour accompagner notamment les pays en voie de développement dans leur adaptation aux problématiques du changement climatique. "Sans financement, l'accord ne sera qu'un processus politique et rien ne changera sur le terrain", a-t-il également déclaré.

La Banque mondiale s'est engagée à accroître de 28% d'ici 2020 ses financements pour répondre à la demande, a rappelé une porte-parole. Cette année, elle a consacré 13 milliards de dollars à plus de 200 projets liés au climat.

Entre 2011 et 2016, ce sont 63 milliards de dollars qui ont été investis (soit en moyenne plus de 10 milliards par an) dans plus de 1.000 projets destinés à aider

les pays à s'adapter au changement climatique ou à atténuer son impact, a ajouté la porte-parole.

Le sommet avait été annoncé à l'été par le président français Emmanuel Macron pour remobiliser sur le dossier du climat après la décision des Etats-Unis de se retirer de l'accord de Paris. Donald Trump sera absent des discussions mardi. Mais il sera représenté par le chargé d'affaires de l'ambassade à Paris.

Jim Yong Kim a relevé que l'absence du président américain ne devait pas éclipser la forte présence américaine au One Planet Summit par le biais d'entreprises privées et d'élus locaux. Il a rappelé au passage le rôle décisionnaire des Etats et des collectivités locales aux Etats-Unis, dont certains sont déjà très investis dans la cause environnementale.

L'ex-gouverneur de la Californie Arnold Schwarzenegger et l'ancien maire de New York Michael Bloomberg, dont la fondation finance en partie le sommet, figureront parmi les personnalités américaines présentes à Paris.

AFGHANISTAN: 12 talibans tués dans des frappes aériennes

Au moins douze talibans ont été tués dans des frappes aériennes menées par l'armée de l'air afghane dans la province de Kunduz (nord), a déclaré dimanche le ministère de la Défense dans un communiqué.

"L'armée de l'air a visé samedi soir le convoi des insurgés dans le district d'Imam Sahib, dans la province de Kunduz, en tuant au moins douze", précise le communiqué. Un véhicule utilisé par les insurgés a également été détruit.

Au moins 15 talibans ont été tués et 16 autres blessés dans des opérations de l'armée afghane en cours depuis trois jours dans le nord du pays, a indiqué samedi le porte-parole de l'armée dans la province, Abdul Khalil.

APS

EGYPTE

Des archéologues égyptiens découvrent une momie à Louxor

Des archéologues égyptiens ont découvert une momie dans une tombe qui n'avait pas encore été explorée à Louxor en Haute-Egypte, a annoncé samedi le ministère des Antiquités.

Deux tombes avaient été découvertes dans les années 1990 par l'archéologue allemande Frederica Kamp qui avait seulement atteint leurs portes "mais n'y était jamais entrée", a précisé le ministère dans un communiqué.

Ces tombes pourraient dater de l'époque du Nouvel Empire, qui a duré plusieurs siècles jusqu'à il y a environ 3.000 ans. Depuis leur découverte, elles étaient restées "intouchées" jusqu'à ce qu'une nouvelle mission archéologique s'y

intéresse, selon le ministère.

Dans la première tombe, les archéologues ont découvert, outre des objets funéraires, "une momie enveloppée dans un tissu de lin" qui, selon des études, serait "un haut responsable ou une personnalité puissante", a ajouté le ministère. Il pourrait s'agir d'une personne nommée "Djehouti Mes dont le nom est inscrit sur l'un des murs". Mais la tombe pourrait aussi appartenir au "scribe Maati" dont le nom ainsi que celui de sa femme "Mehi" apparaissent sur des dizaines d'objets funéraires trouvés dans la sépulture, toujours selon la même source.

Le nom du propriétaire de la seconde tombe n'est pas connu.

Celle-ci contient une fresque représentant "une personne, probablement le frère du défunt présentant des offrandes et des fleurs au mort et à sa femme". Le ministre des Antiquités Khaled Al-Anani a annoncé ces découvertes à Louxor dans la nécropole de Draa Aboul Naga, non loin de la Vallée des rois, connue pour abriter les tombeaux de nombreux pharaons, dont le célèbre Toutankhamon.

L'Egypte a récemment donné son feu vert à plusieurs projets archéologiques dans l'espoir de faire de nouvelles découvertes, au moment où le secteur touristique, pilier de l'économie, peine à véritablement décoller, après des attentats meurtriers ces dernières années.

DISPARITION DE L'ICÔNE DE LA CHANSON FRANÇAISE

Johnny Hallyday

une voix qui ne s'éteindra pas

Par Cherbal E.M

La nouvelle que redoutaient ses fans depuis quelques temps est tombée en cette matinée du 6 décembre, par une nuit glaciale, annonçant le décès du vieux rocker français Johnny Hallyday, emporté à l'âge de 74 ans, par un cancer des poumons contre lequel il luttait depuis près d'une année. Par un communiqué adressé à l'agence de presse française AFP, très tôt dans cette matinée, son épouse Laetitia, confirme la triste nouvelle, en affirmant : « Johnny Hallyday est parti. J'écris ces mots sans y croire. Et pourtant c'est bien cela. Mon homme n'est plus. Il nous quitte cette nuit comme il aura vécu tout au long de sa vie, avec courage et dignité ». A l'adresse de ses millions d'adeptes elle apprend également que jusqu'au dernier souffle le chanteur, « a tenu tête à cette maladie qui le rongait depuis des mois, nous donnant à tous des leçons de vie extraordinaires. Le cœur battant si fort dans un corps de rocker qui aura vécu toute une vie sans concession pour son public, pour ceux qui l'adulent et ceux qui l'aiment ». Parmi les premières réactions à cette triste nouvelle, celle du président Macron qui déclare, dans un communiqué de l'Élysée : « De Johnny Hallyday nous n'oublierons ni le nom, ni la gueule, ni la voix, ni surtout les interprétations, qui, avec ce lyrisme brut et sensible, appartiennent aujourd'hui pleinement à l'histoire de la chanson française ». Le président Macron avoue par la même



« On a tous en nous quelque chose de Johnny Hallyday ». Une page Facebook a été lancée à cette occasion, en hommage à « Tido des jeunes », selon l'AFP qui ajoute : « Peu avant 07h00, près de 60.000 tweets avaient été consacrés à Johnny Hallyday. » Son état de santé a fait l'objet de nombreuses rumeurs ayant circulé ces derniers temps, mais à chaque fois démenties par son entourage. Sa dernière apparition sur scène remonte à l'été dernier lorsqu'il a participé avec ses copains, Jacques Dutronc et Eddy Mitchell, à une série de spectacles dans ce qu'ils ont appelé la tournée des « Vieilles Canailles ».

Celui qui marquera à jamais l'histoire de la musique et de la chanson en France a connu une vie pas toujours tendre : « Ma vie a été un tunnel de souffrances, où je ne me sentais pas toujours en accord avec moi-même, vivant au jour le jour, tenaillé par la peur du lendemain », avouait-il en 2014 au journal Télérama. Né en 1943, dans le 9ème arrondissement de Paris, d'une relation entre une jeune française, mannequin de cabine, et Léon Smet un artiste belge, dont le couple s'est définitivement séparé alors que l'enfant, officiellement nommé Jean-Philippe Smet, n'avait que 8 mois. Prise par ses tâches professionnelles,

sa mère le fait élever par sa tante paternelle Hélène Mar dont le mari sera arrêté sous l'accusation de collaboration avec l'ennemi nazi à la fin de la seconde guerre mondiale. « Après-guerre, dans une France marquée par la guerre et avec un père absent, Jean-Philippe sera traité de « fils de boche », de « bâtard » ou de « fils de divorce », « stigmates sociaux que la légende de Johnny va (plus tard) récupérer pour les convertir en signes positifs », écrit l'encyclopédie en ligne Wikipédia. Avec une énergie d'enfer que lui reconnaît tout le monde, il a pu aligner une carrière professionnelle rarement égale, atteignant 10 millions de disques vendus. Il se permettra ainsi de traverser pas moins de trois générations musicales : idole des jeunes de l'époque rock'n'roll des années 1960, il sera également une voix reconnue par le monde de la variété dans les années 1980, « pour revenir avec bonheur ces dernières années aux sources du blues et du rock », écrit le journaliste de l'AFP. Dans le lot des artistes touchés par cette disparition, la chanteuse Céline Dion a salué « un géant du show-business ... une véritable légende », en adressant « une pensée pour sa famille, ses proches et ses millions de fans qui l'adorent. »

En lui rendant hommage le chanteur compositeur américain Lenny Kravitz a relevé un « honneur de l'avoir connu et d'avoir passé du temps avec toi et ta magnifique famille ». Parmi les chanteurs français qui ont été de leur tristesse et profonde émotion, on notera Michel Polnareff, Patrick Bruel et Hugues Aufray.

DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE: Une rescapée d'Hiroshima accuse les puissances nucléaires occidentales de "sabotage"

Une rescapée d'Hiroshima qui recevra le Nobel de la paix au nom de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN) a accusé samedi les puissances nucléaires occidentales de « saboter » les efforts de désarmement.

Si elle rassemblera plusieurs survivants des bombardements nucléaires d'Hiroshima et Nagasaki qui ont fait environ 220.000 morts il y a 72 ans, la cérémonie Nobel dimanche à Oslo sera boudée par les ambassadeurs des États-Unis, de France et de Grande-Bretagne.

Contrairement à l'usage, les trois puissances nucléaires oc-

cidentales seront représentées par des diplomates de second rang dans un signe apparent de défiance envers le traité d'interdiction de l'arme atomique adopté sous l'impulsion d'ICAN. Satsuko Thurlow, qui avait 13 ans quand la bombe A a explosé à Hiroshima le 6 août 1945, a confié ne pas être « trop surprise ».

« Ils ont essayé de bien des façons de saboter, de discréditer ce que nous avons essayé de faire », a déclaré cette femme de 85 ans qui vit aujourd'hui au Canada, lors d'une conférence de presse à Oslo.

« Je suis désolée que cela se produise ... mais peut-être cela

montre-t-il qu'ils sont vraiment ennuyés par le succès que nous avons connu jusqu'à présent », a-t-elle ajouté. Coalition regroupant des centaines d'ONG à travers le monde, ICAN a oeuvré en faveur d'un traité historique d'interdiction de l'arme atomique, adopté en juillet par 122 pays et neuf puissances nucléaires ne l'ont pas signé. Mme Thurlow a aussi critiqué le Japon, placé sous la protection du parapluie nucléaire américain, pour ne pas avoir signé le traité. « Le Japon a une responsabilité morale », a-t-elle estimé. « Nous sommes les seuls à vraiment savoir l'horreur » du feu nucléaire.

La Turquie prête à reprendre des migrants depuis la Grèce continentale

La Grèce a persuadé la Turquie d'accepter les retours de migrants depuis sa partie continentale en vertu du pacte UE-Turquie, rapporte le quotidien grec Kathimerini, une nouvelle qui permettrait de soulager les îles dont les camps sont plus que saturés. La Turquie, indique le quotidien libéral, aurait accepté « le principe » de cette disposition durant la visite de deux jours en Grèce, jeudi et vendredi, de Recep Tayyip Erdogan, la première d'un président turc dans ce pays en 65 ans. Le pacte, entré en vigueur le 20 mars 2016, prévoit le renvoi en Turquie des migrants illégaux arrivant sur les îles grecques proches de la Turquie (généralement Lesbos, Chios, Kos, Leros et Samos), et la réinstallation parallèle de réfugiés syriens de Turquie en Union européenne. Il a fait drastiquement baisser le nombre d'arrivées, après la vague qui avait vu passer un million de personnes, surtout Syriennes, par la Grèce vers le reste de l'UE en 2015 et début 2016. Cependant, la plupart des personnes arrivées sur les îles grecques depuis son entrée en vigueur ont demandé l'asile en Grèce pour échapper au renvoi. Les services de l'asile sont débordés, et les autorités grecques ont jusqu'à présent laissé les personnes sur

les îles, à l'exception des plus vulnérables, en attendant la réponse définitive à leur demande d'asile. Athènes, en effet, a jusqu'à présent estimé que les termes du pacte ne permettaient pas de renvoyer en Turquie une personne déboutée de l'asile s'il elle ne se trouvait pas physiquement sur l'île où elle est arrivée. Plus de 15.000 personnes s'entassaient ainsi sur ces îles dont les installations ne peuvent en accueillir décemment que le tiers à la moitié, provoquant des tensions. La situation est régulièrement dénoncée par les ONG, qui demandent, particulièrement à l'arrivée de l'hiver, qu'elles soient massivement déplacées vers le continent, où existent des installations beaucoup mieux aménagées. Plus de 3.500 personnes ont été transférées vers la Grèce continentale entre octobre et novembre, a cependant souligné le ministère aux migrations. Il s'agit principalement de personnes malades, de femmes enceintes, de familles. Selon les dernières statistiques de la Commission européenne (7 décembre), 14.75 personnes ont été renvoyées en Turquie dans le cadre du pacte (674 en 2017, 801 en 2016) et 11.563 réfugiés syriens réinstallés en UE dans le même temps, toujours en vertu de ce pacte.

APS

HONDURAS: l'opposition réclame l'annulation de l'élection pour "fraude"

Les forces d'opposition au Honduras ont formellement demandé l'annulation des élections présidentielles du 26 novembre, arguant vendredi qu'elles étaient « frauduleuses », selon des médias locaux.

L'Alliance de l'opposition contre la dictature (gauche), de l'opposant Salvador Nasralla, a affirmé pendant la nuit de vendredi à samedi devant le Tribunal suprême électoral (TSE) qu'il y avait eu « altération (du processus électoral, ndr) due à une fraude des procès-verbaux du scrutin ».

Près de deux semaines après le scrutin, le pays d'Amérique centrale n'a toujours pas vaincu

officiel. Sur 100% des bulletins dépouillés, le président sortant Juan Orlando Hernandez, 49 ans, du Parti national (droite), arrive en tête avec 42,98% des suffrages. Salvador Nasralla, animateur de télévision, 64 ans, représentant de l'opposition, est crédité de 41,38% des voix. Mais le TSE se refuse à déclarer un vainqueur et a commencé jeudi soir à recompter 4.573 urnes dont la saisie informatique a entraîné des suspicions de fraude, sans la présence de représentants de l'opposition qui exigent un recensement total des 18.128 urnes. Ce dépouillement devrait prendre plusieurs jours.

CHOISISSEZ VOS BONNS ALIMENTS GRAS D'ORIGINE VÉGÉTALE

Consommer de bons gras, en pratique ça se passe comment pour les courses et la cuisine? Conseils et mises au point, du supermarché jusqu'à la poêle.



Les meilleures huiles: olive et colza

Elles sont incontournables.

• L'huile d'olive, pour toutes les cuissons : elle résiste aux hautes températures et ses oméga-9 (acide oléique) sont bénéfiques pour le système cardiovasculaire.

• Celle de colza, riche en oméga-3, avec ses assaisonnements des crudités ou des légumes cuits (à utiliser après la cuisson). Autre possibilité, l'huile de noix, excellente pour sa richesse en oméga-3, mais qui rancit plus rapidement.

Gardez-les dans un bideon ou une bouteille en verre teinté, qui protège de la lumière. Bannissez les flacons en plastique, car les composants du plastique passent facilement dans les corps gras. Conservez-les dans un placard, au frais, pas sur un plan de travail en pleine lumière. Préférez aussi les petits conditionnements, qui vous permettent d'utiliser l'huile avant qu'elle ne rancisse. C'est surtout vrai pour l'huile de noix, et un peu moins pour le colza : moins une huile est saturée, plus elle s'oxyde rapidement et rancit.

Le beurre

Oui, au petit déjeuner

Une portion de 10 g sur des tartines, c'est parfait. Cet apport de cholestérol par voie alimentaire est bénéfique : l'organisme reçoit le message qu'il n'a pas besoin d'en produire lui-même. Or, c'est ce cholestérol endogène (fabriqué par le corps) qui est à l'origine de la plaque d'athérome.

"Le cholestérol est indispensable ! rappelle Bernard Schmitt. Grâce à lui, l'organisme fabrique des hormones, comme le cortisol et les hormones sexuelles." L'idéal ? Choisir un beurre de la filière Bleu-Blanc-Cœur, source d'oméga-3. Ou, au printemps, un bon beurre fermier : il apporte lui aussi des oméga-3, grâce à des vaches élevées en pâturage.

Les margarines aux phytostérols

On peut s'en passer

Ces phytostérols (cholestérol naturel des plantes) entrent en compétition avec le cholestérol d'origine alimentaire et réduisent son absorption par l'organisme. Mais en fait, celui-ci n'est pas le plus dangereux pour le cœur et la santé. Il est prouvé que, moins l'on absorbe de cholestérol capable d'entrer dans nos cellules, plus le corps doit en fabriquer seul. Et c'est ce cholestérol venu de l'intérieur qui est mauvais pour la santé, puisque responsable de la plaque d'athérome.

Les margarines aux phytostérols pourraient même poser quelques problèmes. "Elles font bien baisser le taux de cholestérol sanguin mais on a des doutes sur leurs effets au plan cardiovasculaire, explique Jean-Michel Leclercq, de l'Institut Pasteur de Lille. Des études doivent être menées pour identifier leurs éventuels risques. En attendant, dans le doute, mieux vaut s'abstenir d'en consommer."

L'huile de palme

C'est l'huile la plus consommée dans le monde, malgré sa mauvaise réputation nutritionnelle. Majoritairement composée d'acides gras saturés (environ 50%), elle est particulièrement nuisible pour l'environnement puisque les plantations, en Indonésie notamment, se développent aux dépens des autres cultures.

On trouve de l'huile de palme durable ou bio (bien que le palmier à huile ne nécessite pas d'engrais), mais le bilan carbone (c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre) reste calamiteux. Et, bio ou pas, sur le plan nutritionnel, c'est la même chose. L'éviter n'est pas simple : une étude de "conso-réalité", menée en 2010 par Findus France - Jean-Michel



Cohen, a montré que sa consommation serait d'environ 2 kg par personne et par an, même chez les familles attentives à l'équilibre nutritionnel, qui en avaient sans le savoir.

Comme elle est pratique et bon marché, les industriels ne semblent pas décidés à s'en passer. Certaines marques y ont renoncé (Findus, Casino...), mais d'autres (Danone, Leclerc...) semblent plus récalcitrantes.

La solution? Surveiller les étiquettes et rejeter les produits qui en contiennent ou qui annoncent "huile végétale", terme sous lequel elle se dissimule généralement. Le pire restant, nutritionnellement parlant, l'huile végétale "partiellement hydrogénée".

J'enrichis mon muesli du matin

Avec des graines de lin, riches en oméga-3. Pour être bien assimilées, elles doivent être broyées (utilisez un petit moulin, type moulin à café électrique). Sinon, on les élimine telles quelles à cause de leur coupe résistante aux sucs digestifs. Il faut aussi les cuire cinq minutes dans un peu d'eau à petits frémissements. Comme elles s'oxydent rapidement, préparez juste la quantité qu'il vous faut ou conservez les graines broyées 48 heures au frais.

Je cuisine à l'huile de lin

"Composée à plus de 60 % d'oméga-3, c'est une huile très intéressante, mais qui s'oxyde très facilement, souligne le Dr Schmitt. Trois jours après l'ouverture du flacon, l'huile est déjà rance ! Seul moyen de mieux la conserver : la mélanger avec 25 % d'huile d'olive environ et la consommer ensuite très rapidement."

J'achète "Bleu-Blanc-Cœur"

Reconnaisables à leur logo "Bleu-Blanc-Cœur", les produits de cette filière sont issus d'animaux ayant bénéficié d'une ali-

mentation enrichie en graines de lin. Lait, jambon, œufs, fromage blanc... sont ainsi naturellement enrichis en oméga-3.

Noix, amandes, noisettes un vrai plus

Les oléagineux apportent des acides gras intéressants, des phytostérols, de généreuses doses de vitamine E antioxydante et des minéraux (magnésium, calcium...). Ajoutez des noisettes dans les flocons de céréales du petit déjeuner, des noix dans la salade verte, des amandes effilées sur les compotes, les pistaches dans du riz basmati...

Seule condition : les acheter non grillées et non salées, bio si possible. Et en petites quantités, car elles rancissent avec le temps.

Oméga-6: oui, mais sans excès

Ils font partie des acides gras indispensables. Mais, en excès, ils augmentent les allergies et les pathologies inflammatoires chroniques. On en consomme trop, car ils sont présents dans de nombreuses préparations industrielles. En pratique, on limite ces dernières et on évite les huiles trop riches en oméga-6 : tournesol, pépin de raisin et maïs. On mise sur les huiles d'olive et de colza. Et on consomme des petits poissons gras (sardines, maquereaux...).

Des huiles à consommer avec modération

Mélange tout prêts

Ils contiennent souvent des huiles à base de tournesol ou de pépin de raisin, très riches en oméga-6, dont il ne faut pas abuser. Préférez des huiles à utiliser en solo. Deux exceptions : l'iso 4 olive et l'iso 6 maïs. Elles ont toutes deux un bon ratio oméga-3 sur oméga-6, mais ne doivent

pas être chauffées.

Mais et pépin de raisin

Utilisées pour les fritures, elles sont toutes deux très riches en oméga-6. Pour les cuissons à haute température, mieux vaut donc les remplacer par de l'huile d'arachide. Longtemps boudée pour de mauvaises raisons, celle-ci contient des acides gras mono-insaturés et reste bien stable à la chaleur.

Tournesol

Elle apporte principalement des oméga-6. On trouve parfois du tournesol dit "oléique" (ou Oléisol) qui apporte alors des oméga-6 et des oméga-9 (acide oléique). Mais autant préférer une vraie bonne huile d'olive, infiniment plus goûteuse.

Les margarines ordinaires

Elles sont moins intéressantes sur le plan nutritionnel que le beurre... et moins savoureuses ! Rien d'étonnant puisqu'il s'agit d'un mélange d'huiles végétales (tournesol et palme, notamment...), souvent hydrogénées pour obtenir une texture solide et riche en acides gras saturés et en oméga-6. Méfiez-vous de celles qui indiquent la présence d'"huiles végétales" (en général de l'huile de palme) et de celles à l'huile d'olive, qui n'en contiennent souvent que 6 à 8%.

"Seules les margarines aux oméga-3 possèdent de vrais atouts nutritionnels, estime le Dr Schmitt. Elles participent à la prévention des maladies cardiovasculaires, puisque les oméga-3 aident à limiter les récidives d'infarctus grâce à leurs propriétés antiagrégantes (anticogulants)." Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'on peut consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.

ALIMENTS : DOIT-ON EN ÉLIMINER DE NOTRE ALIMENTATION ?



L'idéal, c'est de ne rien bannir, y compris lorsque l'on suit un régime. Aucun n'est mauvais et, à l'inverse, il n'existe pas de denrée miracle pour une meilleure santé. Variété et modération sont donc les maîtres mots de l'alimentation saine. Et cela vaut également pour le gras et le sucre. « Lorsque l'on veut maigrir, on supprime souvent des repas ce que l'on préfère : le gras, le sucre... C'est une erreur, met en garde la diététicienne Nathalie Nègre, parce que l'on ne pourra pas s'en passer toute notre vie. Or, lorsque l'on maigrir, on vide les cellules graisseuses qui ne demandent qu'une chose, se remplir à nouveau. Les changements apportés dans notre mode de vie, notre façon de manger, doivent donc être définitifs et par conséquent, réalisables. Alors modération oui, suppression non ! »

Les produits sucrés ne pas à bannir

Essentiellement composés de sucres simples, ils ont peu d'intérêt nutritionnel. Par exemple, le sucre blanc de canne raffiné ne comporte ni vitamines ni minéraux et, même si certains aliments comme le miel ou le chocolat possèdent quelques vertus nutritionnelles (pouvoir sucrant plus élevé que le sucre et quelques traces de minéraux pour le premier, substances psychostimulantes et antistress connues dans le cacao pour le second), mieux vaut les consommer occasionnellement. Un carré de chocolat avec son café du midi, une cuillerée à café de confiture dans son yaourt, une part de gâteau au chocolat au goûter du dimanche, seront sans préjudice pour votre santé. Ce qui n'est pas le cas des bonbons, barres chocolatées, desserts lactés, pâte à tartiner, sodas et autres pâtisseries consommées régulièrement.

Illustration: J. P.

5 IDÉES REÇUES SUR LES HUILES VÉGÉTALES

Ceux qui font attention à leur ligne ont tendance à bannir les huiles végétales de leur alimentation. Pourtant, elles sont essentielles pour le bon fonctionnement de notre organisme. Découvrez les idées reçues qui circulent sur les huiles et leurs bienfaits sur la santé.

Certaines huiles sont moins grasses que d'autres

Faux : toutes les huiles apportent principalement des lipides et sont donc équivalentes en terme d'apport calorifique (10 g d'huile équivalent à 90 kilocalories), plus que le foie gras et le beurre. En revanche, leur composition respective en acides gras diffère et leur confère des caractéristiques nutritionnelles spécifiques.

Toutes les huiles ont la même composition d'acides gras

Faux : les huiles d'olive et huile de tournesol oléique sont naturellement riches en oméga 9. Les huiles de tournesol, de germe de maïs et de pépins de raisin sont naturellement riches en oméga 6. Les huiles de colza, de noix et de lin sont naturellement riches en oméga 3.

Il faut supprimer les matières grasses lors d'un régime amaigrissant

Faux : dans le cadre d'un régime amaigrissant, il est recommandé de maintenir une alimentation équilibrée et variée. Sauf en cas d'avis médical particulier, il ne faut pas

éliminer un groupe d'aliments mais modérer sa consommation, à 2 cuillerées à soupe d'huile par personne et par jour pour cuire et assaisonner (1 cuillerée à soupe d'huile = 10 g) ou 2-3 portions de margarines végétales jour (1 portion = 10 g).

Les matières grasses sont utiles au bon fonctionnement de l'organisme

Vrai : les matières grasses végétales apportent des nutriments (vitamine E, acides gras essentiels) qui sont indispensables au bon fonctionnement de notre organisme et que notre corps est incapable de synthétiser. Elles jouent un rôle au niveau du cerveau, de la peau, des cheveux, du transit. Il ne faut donc pas supprimer les matières grasses, mais contrôler les quantités consommées.

Pour un bon équilibre, il faut varier les sources d'huiles végétales

Vrai : les matières grasses sont nécessaires à une alimentation équilibrée. Elles apportent des acides gras et des vitamines, essentiels au bon fonctionnement de notre corps. Mais il est indispensable que cette consommation soit équilibrée entre les oméga 3, 6 et 9, donc de varier les huiles en fonction de leur apport.



LIPIDES : LESQUELS CHOISIR POUR MÂ SANTÉ ?

Savez-vous que les lipides existent sous différentes formes ? Chacun d'entre eux est nécessaire pour notre organisme. Mais ils n'ont pas tous les mêmes fonctionnalités. Lesquels faut-il privilégier ?

Les lipides (autrement dits les graisses) constituent la réserve d'énergie de nos cellules et participent, avec les protéines, à l'architecture et au contrôle de l'activité de nos organes (constitution des hormones, membranes des cellules...). Ils existent sous forme de réserves importantes dans le tissu adipeux mais, même si l'on peut s'en passer durant quelques jours, ils sont indispensables à notre organisme qui ne peut fabriquer lui-même les acides gras essentiels.

Les différents lipides

Les lipides sont constitués de petits éléments appelés acides gras. Il en existe plusieurs familles dont les qualités diffèrent. Les acides gras saturés : ils résistent à la dégradation qui touche les graisses sous l'influence de l'air ou de la lumière et ils sont généralement solides à température ambiante. Consommés en excès, ils ont l'inconvénient d'augmenter la synthèse du cholestérol, le diabète, l'hypertension... Ils se trouvent principalement dans les matières grasses d'origine animale : viande, charcuterie, jaune d'œuf, fromage, beurre, crème et dans les huiles solides à température



ambiante (palmes, coco...). Les acides gras insaturés : leur consommation doit remplacer les acides gras saturés et non s'y ajouter, afin de diminuer la concentration en cholestérol total, de bénéficier au maximum de leurs effets bénéfiques, et de ne pas risquer une prise de poids. On différencie :

- Les acides gras mono-insaturés : il s'agit de l'acide oléique et de ses dérivés qui ne sont pas considérés comme essentiels. Ils sont principalement issus de trois huiles (colza, olive et arachide) mais également des viandes,

des poissons et du foie gras (qui en contient 50 % environ). Ils protègent nos artères en diminuant le mauvais cholestérol sans réduire le bon, mais cette action reste modérée.

- Les acides gras poly-insaturés : c'est parmi eux que l'on recense les acides gras essentiels que notre organisme ne fabrique pas mais qui sont indispensables à sa bonne marche, les fameux oméga 3. S'il ne faut pas en abuser, il est nécessaire de veiller à nos apports. Car les oméga 3 fonctionnent avec les oméga 6. Pour bénéficier des effets protecteurs des uns et des autres, il est important de respecter le ratio suivant : 1 molécule d'oméga 3 pour 4 d'oméga 6. Or, la quantité d'oméga 3 que nous avalons est souvent beaucoup trop faible par rapport aux oméga 6.

Les graisses trans à bannir

Elles résultent de l'hydrogénation d'huiles végétales et on les trouve principalement dans les produits issus de l'industrie agroalimentaire (viennoiseries, biscuits, plats cuisinés...). « Les acides gras polyinsaturés perdent alors leur effet bénéfique et ont plutôt tendance à augmenter le risque cardiovasculaire, met en garde Nathalie Nègre. D'où la nécessité de repérer sur les étiquettes la présence d'huile végétale partiellement hydrogénée. »

MAURITANIE/AFRIQUE/ ETATCIVIL/CONFÉRENCE Les responsables africains en charge de l'état civil s'engagent à accélérer leur coordination



Les ministres africains en charge de l'état civil ont mis en avant leur engagement à accélérer la coordination et le traitement des questions d'enregistrement civil et des statistiques démographiques dans le cadre de l'agenda de l'Union africaine (UA) et de ses plans de développement pour le continent africains.

Les recommandations de la 4e Conférence des ministres africains en charge de l'état civil, ont souligné vendredi l'engagement des Etats membres de l'UA à traiter les questions d'enregistrement civil ainsi que les statistiques démographiques dans le cadre de l'agenda 2063 de l'UA et son plan de développement à l'horizon 2030, tout en prêtant une attention particulière aux dividendes démographiques, ainsi qu'aux mouvements des populations afin de permettre l'exploitation de tout le potentiel de développement du continent.

Les participants ont souligné, dans leurs recommandations, la nécessité pour les Etats membres de procéder à une évaluation globale du système d'enregistrement dans l'état civil, et de la valorisation du rôle des ministres africains de la santé dans l'enregistrement des naissances et des décès, appelant par la même occasion l'ensemble des partenaires à soutenir les capacités institutionnelles de tous les acteurs africains en charge de l'enregistrement civil et des statistiques démographiques.

La conférence qui a vu la participation du représentant du ministère de la Santé, de la population, et de la réforme hospitalière, Amar Ouali et des directeurs des systèmes d'information et du mouvement des personnes au sein de ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, MM. Mahfoudi Redouane et Zouaoui Abderrahmane, a été couronnée également par l'adoption de la proposition de la Mauritanie relative à l'organisation d'un atelier intitulé "renforcement des capacités en matière d'état civil et statistiques démographiques" en 2018 à Nouakchott.

Le ministre mauritanien de l'Intérieur et de la décentralisation, M. Ahmedou Ould-Abdallah, a estimé que les recommandations de la Déclaration de Nouakchott jetaient les bases d'une société africaine consciente de l'importance d'accélérer et d'améliorer l'enregistrement des fait d'état civil et leur utilisation dans les statistiques y afférent, avant de souligner l'attachement de son pays à œuvrer pour l'atteinte des objectifs et recommandations de la Déclaration.

Pour sa part, le Commissaire aux affaires économiques de l'UA, Victor Harrison s'est engagé, pour sa part, à adopter toutes les recommandations contenues dans la Déclaration de Nouakchott dans tous les programmes et politiques mis en œuvre par l'UA, et à œuvrer avec l'ensemble des parties pour l'atteinte des objectifs escomptés.

La conférence qui avait pour thème "accélérer la coordination pour faciliter les événements de l'état civil et les statistiques qui en découlent afin d'asseoir et suivre le développement dans le continent africain", avait pour ordre du jour de faire le point sur les avancées réalisées dans le programme africain en matière de développement des systèmes d'enregistrement de l'état civil et des statistiques démographiques, et à débattre des difficultés et des expériences rencontrées par les Etats dans ce domaine.

CAMEROUN: Nouvel incident à l'Assemblée nationale

Un député a été légèrement blessé au cours d'une session mouvementée de l'Assemblée nationale camerounaise dans la nuit de vendredi à samedi, selon de sources concordantes.

Pendant la session pour voter la loi de finances 2018, une représentante de l'Union démocratique du Cameroun (UDC, opposition), Hermine Patricia Ndam Njoya, a "lancé en l'air" des éléments de son pupitre pour protester contre le refus du président de l'Assemblée de donner la parole aux élus de son parti, a affirmé Amadou Mongwat, chargé de communication de l'UDC, cité par l'AFP.

L'un de ces éléments a "atterri" sur la tête d'un député voisin, membre du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDP, au pouvoir), le blessant légèrement sur le crâne.

L'auteur du geste "a présenté ses excuses" au blessé, a assuré



M. Mongwat. L'incident a provoqué la suspension de la séance.

Des photos et des vidéos de la scène ont été relayées sur les réseaux sociaux, notamment des clichés du député avec du sang sur le crâne, puis avec un pansement au même endroit.

La session était consacrée à l'adoption du budget 2018 et les élus UDC avaient sollicité la parole pour participer au débat, selon M. Mongwat.

La réunion s'est finalement achevée dans la plus grande confu-

sion, le président de l'Assemblée annonçant l'adoption du budget sans discussions.

Depuis l'ouverture de la session parlementaire en cours, consacrée à la discussion du budget, les élus du principal parti d'opposition ont créé plusieurs incidents du même genre, pour exiger que la crise socio-politique qui secoue depuis un an l'ouest anglophone soit mise à l'agenda des discussions des parlementaires.

Ils n'ont pas obtenu gain de cause jusqu'à présent.

SAHARA OCCIDENTAL/MAROC/OCCUPATION/ JEUNESSE/CONFÉRENCE

Le président de l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis condamne le silence international

Le président de l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis, Omar Abdeslam, a condamné samedi le silence international face aux exactions, à l'oppression, à la persécution et à la torture dont est victime le peuple sahraoui dans les territoires occupés, accusant des pays étrangers à l'instar de la France et l'Espagne de soutenir l'occupation marocaine.

Intervenant lors de la Conférence internationale de solidarité avec la jeunesse sahraouis, organisée en marge de la 9e édition du Congrès de l'Union de la jeunesse sahraouie (UJSARIO) sous le thème "L'implication politique de la jeunesse", M. Abdeslam a affirmé que "le peuple sahraoui est victime de toutes sortes d'exactions, d'oppression, de persécution et de torture de la part de l'occupant marocain dans un silence international systématique et un soutien de l'Espagne et de la France".

Il a rappelé en outre le pillage continu des ressources naturelles par l'occupant marocain alors que

les résolutions de l'ONU à sont claires à ce propos.

Le président de l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis a fait état de la coopération avec des organisations internationales pour la création d'une banque ADN permettant l'identification des cadavres découverts dans les charniers, précisant que 15 ont été découverts dans les territoires occupés.

Pour sa part, le membre de l'Union des étudiants sahraouis, Mahfoud Mohamed Lamine Bechri a annoncé le lancement d'une campagne nationale regroupant toutes les composantes du peuple sahraoui pour la sensibilisation sur le pillage des ressources naturelles du Sahara Occidental par l'occupant marocain tout en dénonçant les sociétés multinationales impliquées, eMt ce à travers des manifestations dans ce sens.

Le militant des droits de l'Homme et ex-détenu du groupe Gdeim Izik, Hassane Alla a évoqué les tortures subies avec ses com-

pagnons après des arrestations arbitraires et des simulacres de procès, exprimant son inquiétude face à la détérioration de l'état des 30 détenus sahraouis croupissant dans les prisons marocaines et dans la prison noire (carcel negra) à El Ayoun occupée, notamment après leur grève de la faim qui a coûté la vie à plusieurs.

Rappelant que les territoires occupés sont soumis à un réel blocus, il a souligné que plus de 200 personnes ont été interdites d'accès dénonçant par la même la politique des colons marocains dans les territoires sahraouis occupés à travers l'exclusion des sahraouis du droit au logement et à l'emploi notamment les étudiants, privés de la poursuite de leurs études du fait de leur activisme, outre la torture que subissent les manifestants pacifiques.

M. Alla a appelé la communauté internationale à assumer son rôle et contribuer à la levée du blocus imposé sur les territoires sahraouis occupés.

RD CONGO/ATTAQUE/UA

L'UA condamne fermement l'attaque contre des Casques bleus en RD Congo

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a fermement condamné l'attaque contre les soldats de maintien de la paix des Nations Unies et les soldats rd-congolais dans la province du Nord-Kivu de la République démocratique du Congo (RDC).

L'attaque contre la Mission de stabilisation de l'ONU en RDC (MONUSCO) et les soldats rd-congolais a entraîné la mort de 15 Casques bleus tanzaniens et de 5 soldats rd-congolais, tandis que 53 membres de la MONUSCO ont

été blessés, selon un communiqué publié vendredi soir par l'UA. L'UA a exprimé sa solidarité avec les peuples et les gouvernements de la Tanzanie et de la RDC, ainsi qu'avec la MONUSCO et toute la famille des Nations Unies.

Elle a appelé à des mesures rapides et concrètes pour identifier les auteurs du crime et les traduire en justice.

Le président a félicité la MONUSCO pour son rôle essentiel en RDC, en particulier dans le contexte actuel marqué par les préparatifs pour la tenue des élections prévues en décembre prochain.

Il a également souligné la nécessité de fournir à la MONUSCO tout le soutien dont elle a besoin pour s'acquitter de son mandat.

La MONUSCO a confirmé la mort de 14 Casques bleus, dont la plupart sont membres du contingent tanzanien de la brigade de réaction rapide de l'ONU basée dans le territoire de Beni, province du Nord-Kivu, dans une attaque lancée par les rebelles ougandais ADF dans l'est de la RDC.

STATUT D'EL-QODS: Manifestations en France contre la venue de Netanyahu dimanche à Paris

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté samedi en France contre la reconnaissance d'El-Qods comme capitale de l'occupant israélien par les Etats-Unis et la venue du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu dimanche à Paris.

A Paris, ils étaient plusieurs centaines à la place de la République à l'invitation des associations EuroPalestine et France Palestine Solidarité, selon l'AFP.

"Ce n'est pas Trump qui décide du droit international (...) Il n'y a pas de peuple élu!", a lancé Olivia Zemor d'EuroPalestine devant un public brandissant des drapeaux palestiniens. El-Qods "capitale palestinienne!", ont répliqué les manifestants.

"Honte, honte!", ont-ils ajouté à propos de la rencontre prévue dimanche entre le président français Emmanuel Macron et Netanyahu à l'Elysée.



A Lyon (est), quelque 300 personnes se sont rassemblées, brandissant des drapeaux palestiniens ou des pancartes: "Palestine vivra, Palestine vaincra".

"La décision de Donald Trump met le feu à la poudrière", a déclaré Jérôme Faynel président du Collectif 69 Palestine et organisateur du rassemblement lyonnais, cité par la même agence.

"Il faut maintenant que l'Europe prenne l'initiative.

Et la rencontre dimanche entre Emmanuel Macron et Benjamin Netanyahu pourrait

être une bonne occasion d'élérer la voix", a-t-il ajouté.

D'autres personnes se sont rassemblées également à Lille (nord) à la mi-journée à l'appel de l'association France Palestine Solidarité du Nord-Pas-de-Calais.

La reconnaissance d'El-Qods occupée comme capitale israélienne "vise à mettre le feu aux poudres", a dénoncé Mireille Gabrelle, trésorière de l'association, regrettant la "position hypocrite" d'Emmanuel Macron qui "dénonce la décision de Trump et reçoit en même temps Netanyahu".

SYRIE: L'EI de retour dans la province d'Idleb (ONG)

Le groupe terroriste auto-proclamé "Etat islamique" (Daech/EI) est revenu dans la province syrienne d'Idleb, près de quatre ans après en avoir été évincé, au terme de combats avec des terroristes rivaux, a indiqué samedi l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

L'EI a pris le contrôle du village de Bachkoun après plusieurs jours de combats contre Tahrir al-Cham, une coalition dominée par une ex-branche d'Al-Qaïda, selon l'Observa-

toire. La prise de ce village permet aux terroristes de l'EI de reprendre pied dans la province d'Idleb près de quatre ans après leur éviction de cette province du nord-ouest de la Syrie, selon la même source.

L'EI s'était déjà emparé il y a quelques jours, à l'issue de combats avec Tahrir al-Cham, de plusieurs villages dans la province voisine de Hama, selon la même source.

Trois ans après avoir conquis de vastes territoires en Syrie et en Irak, l'EI a vu

son "califat" s'effondrer à la suite de multiples offensives le visant dans les deux pays voisins.

Déclenché en 2011 avec la répression de manifestations pacifiques par le régime de Bachar al-Assad, le conflit en Syrie s'est complexifié au fil des ans avec l'implication de pays étrangers et de groupes terroristes, sur un territoire de plus en plus morcelé.

Il a fait plus de 340.000 morts et des millions de déplacés et réfugiés.

PALESTINE/ISRAËL/OCCUPATION/ETATS UNI S/KOWEÏT

Manifestation à Koweït contre la décision de Trump sur El-Qods occupé

Des dizaines de personnes ont pris part samedi à une manifestation à Koweït City pour dénoncer la décision des Etats-Unis de reconnaître El-Qods occupé comme la capitale d'Israël.

Les protestataires se sont rassemblés sur la place Irada devant le Parlement, portant des banderoles sur lesquelles on pouvait notamment lire "El-Qods est une capitale éternelle palestinienne".

La manifestation a été organisée à l'appel de plusieurs groupes politiques.

Les autorités ont permis la tenue d'un rassemblement sur cette place ainsi que devant

l'ambassade palestinienne mais ont interdit toute manifestation près de l'ambassade des Etats-Unis.

Devant le Parlement, plusieurs intervenants ont appelé le Koweït et les gouvernements arabes à agir pour pousser le président américain Donald Trump à revenir sur sa décision controversée, qui a donné lieu vendredi à des manifestations dans plusieurs pays arabes.

"La décision de Trump est injuste", a affirmé Louloua al-Mulla, à la tête du Kuwait's Women's Cultural and Social Society. Le Parlement doit tenir mercredi une session ex-

traordinaire pour discuter de ce revirement de la diplomatie américaine au Proche-Orient.

Le député du MCI Ossama al-Shahin a indiqué à la presse que son groupe avait demandé au gouvernement de "prendre des mesures contre les intérêts des Etats-Unis." "Nous nous attendons à voir des mesures concrètes avant mercredi, et pas seulement des condamnations", a-t-il ajouté.

La décision mercredi de M. Trump de reconnaître El-Qods occupé comme la capitale d'Israël a soulevé une vague de condamnations unanimes dans le monde arabe et dans les rues palestiniennes.

EL-QODS: La Ligue arabe appelle Washington à annuler sa décision

Les ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe ont appelé Washington à annuler sa décision de reconnaître El-Qods comme capitale d'Israël, dans une résolution publiée dimanche matin après une réunion au Caire.

Dans la résolution les ministres arabes affirment que les Etats-Unis se sont "retirés comme parrains et intermédiaires du processus de paix" au Proche-Orient. Et ils demandent "que les Etats-Unis annulent leur décision sur El-Qods". Les ministres des pays membres s'étaient rassemblés samedi soir au siège de la Ligue arabe, au Caire, pour une réunion extraordinaire en vue de formuler une réponse à la décision américaine, qui a provoqué une vague de mécontentement dans le monde arabe.

Ils ont également appelé la communauté internationale à reconnaître un Etat palestinien "avec El-Qods-Est comme capitale", la partie orientale de la ville annexée depuis 1967 par Israël.

L'initiative du président Donald Trump est "dénoncée et condamnée", a dit le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, au cours de la réunion.

Lors d'une précédente réunion des délégués des Etats membres de la Ligue arabe mardi, avant la décision américaine, l'institution panarabe avait déjà mis en garde Washington, en qualifiant la reconnaissance d'El-Qods comme capitale d'Israël d'"assaut clair" contre la nation arabe.

PALESTINE/ISRAËL/ OCCUPATION/ETATS/UNIS/TURQUIE La décision des Etats-Unis sur El-Qods viole le droit international

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré samedi que la décision des Etats-Unis de reconnaître El-Qods comme la capitale d'Israël est en contradiction avec le droit international et les résolutions de l'ONU.

Avec cette déclaration sur El-Qods, les Etats-Unis s'opposent à la résolution 478 du Conseil de sécurité qui condamne la tentative d'annexion de El-Qods-Est par Israël et exhorte les Etats membres à retirer leurs missions de El-Qods, a indiqué M. Erdogan lors d'une réunion à Istanbul.

"Comment est-ce possible, vous l'avez signée et maintenant vous le niez", a martelé M. Erdogan.

"Diriger le monde n'est pas si facile et être fort ne vous donne pas ce droit", a déclaré M. Erdogan à propos de la décision du président américain Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël, et de préparer le transfert de l'ambassade des Etats-Unis de Tel Aviv à El-Qods occupé. "Les dirigeants des grands pays sont chargés de faire la paix, pas de créer des conflits", a souligné le président turc.

Il a également accusé Israël d'être un Etat occupant.

"Maintenant, avec ses forces de police, ils attaquent les jeunes et les enfants", a-t-il dit.

M. Erdogan a menacé de rompre les relations diplomatiques avec Israël et a appelé à un sommet d'urgence de l'Organisation de la coopération islamique à Istanbul le 13 décembre.

TURQUIE/CHYPRE/GRÈCE/DIPLOMATIE Les Chypriotes turcs sont « copropriétaires » de Chypre et pas une minorité

Les Chypriotes turcs sont des "copropriétaires" de Chypre et non une minorité sur cette île méditerranéenne divisée, a déclaré le président turc Recep Tayyip Erdogan dans un entretien publié dimanche par l'hebdomadaire grec To Vima.

"Les Chypriotes turcs ne seront jamais réduits au statut de minorité, comme le souhaitent les Chypriotes grecs, sur une île dont ils sont les copropriétaires", a dit M.

Erdogan, qui a effectué cette semaine une visite officielle en Grèce, la première d'un président turc en 65 ans.

Chypre, qui compte un million d'habitants, est coupée en deux depuis l'invasion en 1974 de la partie nord de l'île par l'armée turque en réaction à un putsch visant à rattacher le pays à la Grèce.

L'île est partagée entre la République de Chypre, membre de l'Union européenne depuis 2004 et dont l'autorité ne s'exerce que sur la partie sud de l'île peuplée de chypriotes grecs, et sur 38% du territoire la République turque de Chypre du Nord (RTCN) et ses quelque 300.000 habitants reconnue uniquement par Ankara.

La Turquie y stationne quelque 35.000 soldats dont Nicosie, soutenue par Athènes, réclame le retrait total.

De nouvelles négociations pour tenter de réunifier l'île ont échoué en juillet, achoppant notamment sur ce retrait ainsi que sur le maintien d'un droit d'intervention unilatéral que conservent les trois pays "garants" (Grèce, Turquie et Royaume-Uni, l'ex-puissance coloniale) et que les Chypriotes grecs soutenus par Athènes veulent abolir.

Des décennies de pourparlers ont montré que "les Chypriotes grecs ont un sérieux problème à propos du partage du pouvoir", a estimé M.

Erdogan, "ils voient toujours Chypre comme une île grecque".

"Les négociations sont condamnées à rester inefficaces s'il n'y a aucun changement pour comprendre que les Chypriotes turcs sont égaux politiquement", a-t-il ajouté.

En 2004, un double référendum avait abouti au rejet par les Chypriotes grecs à plus de 75% d'un plan de réunification piloté par l'ONU alors que les Chypriotes turcs l'approuvaient à près de 65%.

LES MANIFESTATIONS DU 11 DÉCEMBRE 1960 :

Une réponse au plan de de Gaulle visant à étouffer la Guerre de libération

L'universitaire Saidi Meziane a indiqué samedi à Alger que les manifestations du 11 décembre 1960 étaient une réponse au plan du Général de Gaulle visant à étouffer la Guerre de libération. Enseignant d'Histoire à l'Ecole normale supérieure de Bouzeréah, M. Saidi a précisé lors d'une conférence animée au Musée central de l'Armée, que ces manifestations «ont été une réponse au plan du Général de Gaulle visant à étouffer la Guerre de libération».

Le Général de Gaulle a essayé de sortir la France du borbier algérien, en proclamant d'abord le droit des Algériens à l'autodétermination, puis à travers son slogan «l'Algérie pour les Algériens» mais toujours d'un point de vue gaulliste en faveur d'une place pour les colons en Algérie à travers une autonomie et une union fédérale dépendant de la France, a-t-il expliqué.

Ces manifestations «organisées par les dirigeants de la zone libre d'Alger» ont été déclenchées pour souligner l'attachement du peuple algérien à sa direction politique, à savoir le Front de libération nationale (FLN) et sa branche armée, l'Armée de libération nationale (ALN), a ajouté cet universitaire.

Les manifestants, rappelle M. Saidi, ont brandi des slogans «vive l'Algérie musulmane», «l'Algérie indépendante», «libérez les 15 détenus», ainsi que d'autres slogans appelant à l'indépendance de l'Algérie.

Pour sa part, le directeur de Musée central de l'armée, le Colonel Mourad Chouchan, a indiqué que les événements du 11 décembre 1960 étaient le prolon-



gement du 1er novembre 1954, rappelant que le peuple algérien était sorti pour dire «non à la France en Algérie et oui pour l'in-

dépendance», des messages, a-t-il rappelé, destinés à l'occupant français.

Une exposition de photos et

de livres historiques documentant le soulèvement populaire du 11 décembre a été organisée en marge de cette conférence à la-

quelle ont assisté des officiers, des étudiants et des journalistes.

Les manifestations du 11 décembre 1960 sont une station historique importante dans le processus de la révolution algérienne. Les Algériens étaient sortis dans les rues et les villes algériennes en brandissant l'emblème national pour exprimer leur rejet des plans du Général De Gaulle et renverser la thèse de «l'Algérie française».

La visite du Général De Gaulle en Algérie, précisément dans la wilaya de Aïn Témouchent le 9 décembre 1960, pour superviser personnellement la mise œuvre de ses plans, avait été à l'origine du déclenchement de ces manifestations.

Les manifestations sont parties du quartier de Belcourt (actuellement rue Belouizdad) avant de s'étendre aux quartiers d'El Madania, Bab El Oued, El Harrach, Bir Mourad Rais, Kouba, Birkhadem, Diar Essaada, la Casbah et Oued Koriche.

Un comité d'organisation a été créé dans chaque quartier. Les manifestations se sont alors étendues aux autres villes algériennes.

SELON LE SG DE L'ORGANISATION NATIONALE DES MOUDJAHIDINE, SAID ABADOU :

«Les manifestations du 9 décembre 1960 représentent un événement exceptionnel»

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine, Said Abadou, a déclaré, samedi à Aïn Témouchent, que les manifestations du 9 décembre 1960 représentent un événement exceptionnel eu égard à leurs répercussions ayant affecté l'Etat colonial français sur plusieurs plans.

Dans une allocution à l'occasion de la commémoration du 57ème anniversaire de ces manifestations, prononcée à la place du 9 décembre à Aïn Témouchent qui fut le théâtre des premières manifestations en 1960, M. Abadou a souligné que cet événement historique exceptionnel a contraint l'Etat colonial français à revoir ses calculs, ceux de pouvoir faire échec à la révolution, notamment devant la pression sur la scène internationale et l'élargissement du champ de soutien au droit du peuple algérien à son autodétermination. «Nous faisons aujourd'hui une halte à une date historique de grande importance dans le processus de notre guerre de libération nationale pour évoquer ce qui s'est passé



à Aïn Témouchent et autres villes algériennes en 1960 comme soulèvements populaires où les populations algériennes ont exprimé leur attachement aux objectifs de la glorieuse révolution», a-t-il déclaré.

«Ces manifestations populaires à Aïn Témouchent et dans d'autres villes à travers le pays ont eu leur poids dans l'échec de tous les desseins du colonisateur en affirmant la détermination à poursuivre la lutte jusqu'à l'indépendance», a ajouté Said Abadou, rappelant que

ce jour là de 1960, les populations sont sorties brandissant le drapeau national sans se soucier des moyens de répression et de torture.

«De ces événements, nous devons tirer la leçon du défi face au blocus imposé par les forces coloniales à toutes les zones vives et militantes, que les populations ont brisé exprimant avec force leur attachement à la révolution, l'unité du peuple algérien et sa solidarité», a-t-il encore souligné.

Le secrétaire général de

l'ONM a également déclaré que la commémoration des anniversaires nationaux dans leurs portées politique, historique et culturelle vise à transmettre aux générations montantes épopée de la révolution et la lutte du peuple algérien pour son indépendance à enregistrer dans l'histoire contemporaine et à introduire dans les programmes scolaires.

M. Abadou a mis l'accent, au passage, sur l'importance de recueillir les réalités historiques et de les mettre à profit pour la formation des générations, soulignant «j'appelle les moudjahidine, moudjahidate, historiens, écrivains et chercheurs à accorder un intérêt à ce sujet comme priorité pour répondre à la soif des générations de connaître les gloires de leurs ancêtres».

M. Abadou a aussi insisté sur le rappel des grands acquis réalisés après le recouvrement de la souveraineté nationale dans différents domaines, notamment à l'ère du président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika.

ANNIVERSAIRE DES MANIFESTATIONS DU 9 DÉCEMBRE 1960 : Attribution de 42 logements promotionnels publics à Aïn Témouchent

La commémoration du 57ème anniversaire des manifestations du 9 décembre 1960 a été marquée, samedi à Aïn Témouchent, par l'attribution de 42 logements promotionnels publics (LPP), lors d'une cérémonie présidée par la wali, Ouinez Labiba, en présence du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Said Abadou.

Ces logements ont été construits à hai «Djawhara», au chef-lieu de wilaya, pour un coût de plus de 205 millions DA, selon les explications fournies par les responsables du secteur de l'habitat.

Cette opération d'attribution est la première du programme LPP comportant un total de 132 logements en cours de réalisation au niveau du même site, à savoir des appartements de type F3, F4 et F5.

A l'occasion de la commémoration du 57ème anniversaire des manifestations du 9 décembre 1960, un jardin public a été inauguré au chef-lieu de wilaya. Il représente un don de la société mixte algéro-espagnole de dessalement de l'eau de mer de Béni Saf.

En outre, une exposition sur la guerre de libération nationale a été organisée à la maison de la culture, de même que la projection d'un documentaire sur les manifestations du 9 décembre 1960 à Aïn Témouchent.

La wali d'Aïn Témouchent a présidé, en compagnie du SG de l'ONM, à la maison de la culture, une cérémonie en l'honneur des retraités de la garde communale et des lauréats des journées régionales des instruments à vent abritées trois jours durant par la wilaya.

APS

RUSSIE : Jumelage de la culture algéro-tunisienne à l'université "Amitié des Peuples" de Moscou

La culture maghrébine était à l'honneur à l'université «Amitié des Peuples» de Moscou à l'occasion de la semaine culturelle algéro-tunisienne clôturée samedi soir par un gala artistique animée par les étudiants des deux pays.

La soirée musicale, agrémentée notamment d'une pièce de théâtre sur la lutte commune algéro-tunisienne contre le colonialisme, a été très appréciée par l'assistance composée d'étudiants de divers pays, mais également des représentants des ambassades d'Algérie et de Tunisie à Moscou, et du vice-recteur de l'université, Alexander Vitalivitch Ermakov. Un défilé de mode présentant différentes tenues vestimentaires algériennes et tunisiennes, des chants et danses du terroir des deux pays, ont donné un aperçu, aussi modeste soit-il, sur la culture quasi commune des deux «voisins maghrébins». Cette soirée est venue couronner une série d'expositions organisées quotidiennement, durant les six jours de la manifestation, à travers une dizaine de facultés dépendant de l'université «Amitié des Peuples».



Lors de ces expositions organisées au niveau des halls des différentes facultés, les étudiants russes et étrangers ont pu découvrir les multiples facettes de la culture algérienne et tunisienne. Le pavillon de chacun des deux pays était joliment décoré avec les couleurs nationales, des objets de l'artisanat, peintures et gravures, manuels d'histoire, de tourisme... etc. Habillés en costume traditionnel pour la circonstance, les étudiants algériens et tunisiens, répondaient avec une pointe de fierté aux questions des visiteurs venus «découvrir» quelques caractéristiques les deux pays maghrébins.

Une centaine d'Algériens, un peu moins de Tunisiens, étudient dans différentes spécialités, dans les universités de Moscou. L'Université de l'Amitié des peuples «Patrice Lumumba», rassemble près de 8.000 étudiants de 146 pays. Elle dispose de dix facultés principales (droit, économie, sciences physiques et mathématiques, lettres, sciences humaines et sociales, génie, médecine, agriculture, écologie, outre trois facultés de formation continue spécialisée, trois unités communes de formation universitaire, sept instituts, trente-trois centres d'études et de recherches et 150 laboratoires.

COLLOQUE NATIONAL SUR LES BIBLIOTHÈQUES ET LA PROMOTION DU PRODUIT LITTÉRAIRE ARABE Activer le rôle des bibliothèques pour faire face à l'invasion électronique

Les participants au colloque national sur les bibliothèques et la promotion du produit littéraire arabe ont insisté, samedi à Tiaret, sur l'activation du rôle de la bibliothèque pour faire face à l'invasion électronique qui menace l'identité et les valeurs nationales. L'universitaire Hind Benmihoub de Tiaret a abordé le rôle de l'Etat dans l'activation du rôle des bibliothèques publiques et en programmes locaux ou importés, qui doivent faire l'objet de contrôle pour préserver l'identité et les valeurs de la société.

Les participants à la rencontre ont proposé, dans ce contexte, plusieurs solutions dont la création de bibliothèques électroniques pour faciliter l'accès des enfants au livre, l'orientation de la famille vers des programmes télévisés instructifs, l'intensification de la production orale et écrite locale et nationale dans divers domaines, la formation aux valeurs nationales et à la référence

religieuse et culturelle de la société algérienne. Sur le plan juridique, l'universitaire Abdelkader Bouras de Tiaret a mis l'accent sur l'élaboration d'une loi régissant les bibliothèques et leur organisation. Le directeur de la culture, Benali Amcha a, de son côté, appelé à l'organisation de journées de sensibilisation dans les établissements scolaires sur les dangers des jeux électroniques et des programmes de télévision incontrôlés, ainsi qu'à des alternatives à travers la coordination entre les ministères de la Culture et de l'Education nationale. Au programme de ce colloque, cinq axes ont traité du rôle de la bibliothèque publique dans l'encouragement de la production littéraire locale, de la réalité du champ culturel et de la tendance de la lecture chez les enfants, entre autres. Seront abordés aussi des thèmes sur l'importance de la bibliothèque dans le dévelop-

pement des facultés de l'enfant et leur rôle de développer la passion de lire et la concurrence imposée par la e.bibliothèque et les réseaux sociaux. Deux ateliers figurent au programme de cette rencontre permettant aux écrivains de la wilaya de débattre de sujets culturels et littéraires, de même qu'une exposition d'arts plastiques et une autre de 25 ouvrages d'écrivains de la wilaya de Tiaret, ajouté à cela la présentation d'un dispositif susceptible d'encourager la lecture chez les enfants par une sélection électronique de livres. Le colloque est initié par la bibliothèque principale de lecture publique de Tiaret en collaboration avec le Laboratoire des études de syntaxe et de linguistique de la faculté des lettres et des langues de l'université de Tiaret sous l'égide du ministère de la Culture et avec la participation d'universitaires de plusieurs wilayas du pays.

La nouvelle pièce théâtrale «Bidoun ouunwan» (sans adresse), produite par la coopérative «Warchat El Bahia» du théâtre et art d'Oran, a été présentée en avant-première samedi soir au Théâtre régional d'Oran (TRO) «Abdelkader Aloulou».



La pièce raconte la rencontre de trois personnages (deux hommes et une femme de couches sociales différentes). Nadji représente la couche du peuple et des travailleurs, la speakerine Sabrina la classe moyenne et Ameer la classe des riches.

Après un conflit entre ces personnages reproduit dans un tableau de trois scènes, chacun décide de mettre fin à sa vie par le suicide et avec des

moyens différents. Cette nouvelle production dont les personnages sont interprétés par Benabdellah Djellab, Laouni Ahmed et Zamaaleche Fatima Zohra, traite le fléau du suicide dans chaque couche sociale et la capacité de supporter les problèmes poussant à cette pratique. Le public présente à apprécié cette œuvre qui adopte l'esthétique. La pièce est adaptée par Ali Abdoun du texte «Dans le revolver il y a une balle» de l'émirati Djassem El Khez-zar.

Le metteur en scène de la pièce Said Bouabdellah a souligné «nous avons axé sur la scénographie mobile des scènes dans cette représentation de plus de 30 minutes», notant qu'il a voulu mettre en exergue dans cette pièce sa nouvelle expérience qui diffère des autres œuvres produites par la coopérative «Warchat El Bahia». Pour rappel, cette coopérative oranaise a, à son actif, plusieurs pièces dont «Ana oual maréchal» qui a eu un franc succès et présentée plus d'une centaine de fois. Elle a été primée dans plusieurs festivals de théâtre nationaux et maghrébins l'an dernier.

BATNA: 10 troupes en lice pour dérocher un prix au Festival national du théâtre amazigh

Dix (10) troupes théâtrales dont celles des théâtres régionaux de Batna, de Tizi Ouzou et de Béjaïa sont en lice pour décrocher un des prix de la 9ème édition du Festival culturel national du théâtre amazigh devant s'ouvrir dimanche soir, a affirmé samedi la presse le commissaire de la manifestation, Salim Souhali.

Les pièces théâtrales proposées au public, au titre de cette nouvelle édition, ont été «minutieusement» sélectionnées parmi une soixantaine d'œuvres des associations et des coopératives théâtrales de différentes régions du pays, a précisé le même responsable.

Devant se poursuivre jusqu'au 15 décembre en cours, la durée de l'édition 2017 de ce festival a été revue à la baisse (6 jours au lieu de 10 jours retenus pour les anciennes éditions) a détaillé le commissaire,



soulignant que le nombre des troupes participantes a été fixé à 10 seulement. Une journée d'étude sur la vie et les œuvres du pionnier du théâtre algérien El Mekki Chebaki (1894-1988) et une exposition de livres seront organisées en marge de cette manifestation qui se tiendra au Théâtre régional de Batna (TRB).

L'édition 2017 du Festival culturel national du théâtre amazigh a nécessité une enveloppe budgétaire de 4 millions de dinars, selon M. Souhali qui a lancé un appel au public à venir nombreux aux six soirées de cette manifestation culturelle.

ORAN: Présentation en avant- première de la pièce "Bidoun ouunwan"

PATRIMOINE La Fondation Casbah met en lumière le nouveau ouvrage de l'écrivain journaliste Mustapha Yalaoui

La Fondation Casbah a organisé, samedi après midi en son siège à Bab Jdid (Haute Casbah) une séance de vente-dédicace du roman "Le Général K" de l'écrivain journaliste Mustapha Yalaoui. Face à un public nombreux et les membres et amis de la Fondation Casbah, à leur tête, Belkacem Babaci, l'auteur a indiqué que les recettes de cette vente iront à la Fon-

dation, estimant que c'était "un devoir" envers ceux qui oeuvrent à la préservation du patrimoine et à la sauvegarde de la mémoire de l'Algérie. Paru en juin dernier aux éditions L'Harmattan et réédité récemment en Algérie à Constantine par Paper Library Art, ce roman (300 pages) est d'abord, tient à le préciser Mustapha Yalaoui lors de son échange avec

le public, un "travail de fiction" même s'il reconnaît s'être inspiré de "faits gravés en sa mémoire" depuis les années 90 lorsqu'il tait journaliste. "Le Général K" est un personnage "imaginaire" mais "positive" de par sa progression dans la construction dramatique et son rôle majeur dans le dénouement, a expliqué l'auteur de "La Manipulation" (2013),

ajoutant qu'il a voulu "apporter un témoignage" pour la mémoire historique de l'Algérie et rendre hommage au rôle indéniable de l'Institution militaire à un moment critique de l'histoire du pays. Créé en 1991 par l'association des anciens élèves de Sarrouy, la Fondation Casbah vise la sauvegarde, la restauration et la protection de la vieille ville.

Programme de la soirée

TF1 19:55

Les Chamois

Réalisateur : Philippe Lefebvre
Avec : François Berléand, Isabelle Gélinas



Dylan Bernard et sa bien-aimée, Emma Leroy, sont déterminés à passer leur vie ensemble. Mais leurs parents ignorent leur relation. Dylan est le fils de Krystel Bernard, déléguée syndicale qui malmène Etienne Leroy, père de la jeune femme et patron. Pour leur annoncer la grande nouvelle, le couple organise une rencontre entre les deux familles lors d'un séjour au ski. Dylan et Emma espèrent que le cadre contribuera à désamorcer la situation.

France 2 19:55

Jean-Philippe

Réalisateur : Laurent Tuel
Avec : Fabrice Luchini, Johnny Hallyday



Fabrice, la cinquantaine, est un inconditionnel du chanteur Johnny Hallyday, à en rendre sa femme jalouse. Un soir de déprime, il s'enivre dans un bar, hurle dans la rue et prend un coup de poing? A son réveil, personne n'a entendu parler de Johnny Hallyday! C'est un cauchemar pour ce fan privé de sa raison d'être. Jusqu'au soir où il rencontre Jean-Philippe Smet, vieux patron d'un bowling de banlieue.

France 3 19:55

Une merveilleuse histoire du temps

Réalisateur : James Marsh
Avec : Eddie Redmayne, Felicity Jones
Date de sortie : 21 janvier 2015



A Cambridge, en 1963, Stephen Hawking, étudiant en cosmologie, fait la connaissance de Jane Wilde, étudiante en art. Le coup de foudre est presque immédiat. Le jeune homme, particulièrement brillant, impressionne ses professeurs et notamment Dennis Sciama. Peu de temps après, Stephen apprend qu'il est atteint de la maladie de Charcot, qui entraîne une progressive perte de l'élocution et de la motricité. Mais le jeune homme ne renonce pas.

CANAL+ 20:00

Paris, etc.

Réalisateur : Zabou Breitman
Avec : Valeria Bruni-Tedeschi, Anaïs Demoustier



Après avoir passé la nuit avec Jaja, Allison est mal à l'aise. Elle avoue à sa partenaire avoir été dégoûtée par cette expérience homosexuelle. Mathilde arrive en retard à sa convocation au palais de justice. Pour se donner du courage avant de se rendre chez son ex-mari, Gil boit plusieurs verres de vin dès le petit déjeuner. Il la menace de révéler à leurs enfants la raison pour laquelle elle les a abandonnés.

6 21:00

Mariés au premier regard

TÉLÉRÉALITÉ - France (2017) 2 saisons / 17 épisodes



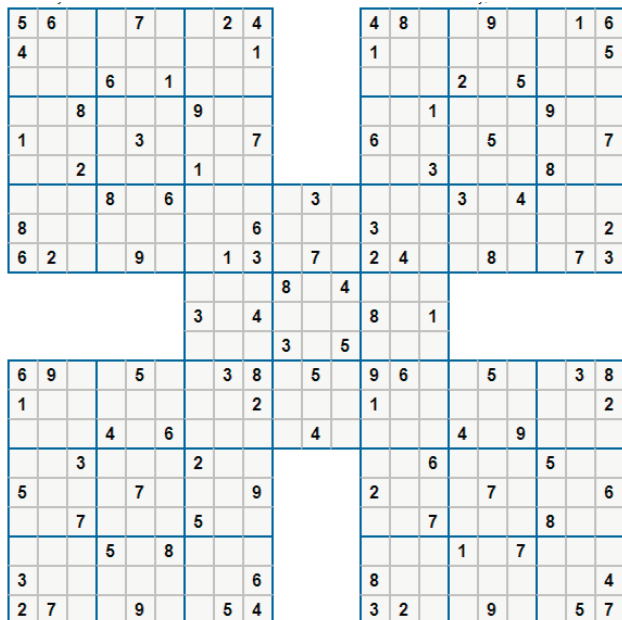
Les couples qui ont mêlé leur destin amoureux à cette expérience coordonnée par la sexologue Catherine Solano et les psychologues, Pascal de Sutter et Jean-Luc Beaumont, font le point après plusieurs semaines de vie commune. Les jeunes époux doivent décider s'ils restent ensemble. Après le mariage de Charlene et Florian, Caroline et Raphaël, qui ont un taux de compatibilité de 73 %, se sont dit oui. Quant à Marie et Fabien, fraîchement unis, ils sont partis pour la capitale du Portugal, Lisbonne. Mais la situation s'est vite révélée tendue entre eux...

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1743

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"Plus je me remémore, plus le vécu d'autrefois s'enrichit et se diversifie, comme si la mémoire ne s'épuisait pas."

Jorge Semprun

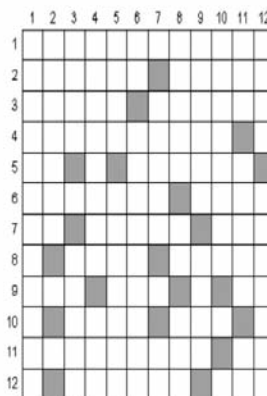
Mots croisés n°1743

1. Mâche
2. Impossibilité de marcher en l'absence d'atteinte motrice - Nom que l'Indonésie a donné à la Nouvelle-Guinée
3. Pièce satirique en alexandrins alternant avec des octosyllabes - Cycle
4. Maladie contagieuse
5. Du verbe savoir - Capitale du Lesotho, en Afrique australe

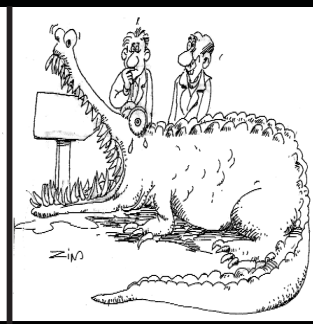
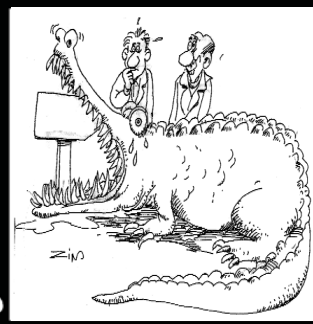
6. Port de Grèce - Ecrivain italien
7. Laize - Insipides - Enjoué
8. Décoratif - Ville d'Autriche
9. Septième lettre de l'alphabet grec - Conseil national de la Résistance - Voyelle double
10. Dernier maire de Montréal - Nord - Aïnsi en latin
11. Inassimilable - Aluminium
12. Auteur de l'opéra Œdipe - Infusion que l'on en fait

1. Industrie fabriquant les seaux, écuelles, aamelles, etc.
2. Tesselle
3. Guanaco - Pique avec une arme pointue
4. Prime - Force cosmologique qui se manifeste surtout par la passivité
5. Métis canadien - Pillage
6. C'est-à-dire - Imprégnés d'huile - Substance pour empêcher le linge
7. Arrêt ou ralentissement de la circulation d'un liquide organique -

Scandium
8. Naïf et un peu sot - Police nazie - Service du travail obligatoire
9. Instruments servant dans les opérations, à maintenir certaines parties écartées - On y glisse un oreiller
10. Point dont on entoure un motif brodé afin de le faire ressortir
11. Langue thaïe - Torrent des Alpes du Sud - Ampère - heure
12. Rivière des Alpes autrichiennes - Myrtille



Terreurs



touate- rie		invoque- raient véhicules rapides		nomme genre de baudroie	cantine à vaches piquant de morus	malaxe- ras		céréale		caisse de défunt réputa- tions	
bavarde								nom de pompe prati- cable			
bien connu						dissi- muler point de repère					
crêpe						diminuer la voile					
						prévenir					
vieille pièce d'Italie			chinois						person- nel		
plissa-			demeu- rées						apparaît		
			vénèrent								
			grandes troupes								excep- tionnel
fleuve français pas très claires				se rendra coordi- nation				allure générale			
								différent			
						petite antilope intou- chable					
		très soignées					grignoter				
suiwie		perleras					rappel de cercle				
				enlève- ment parasite cranien					mot pour rèver comédien		
terme de choix parfum d'apéro			porteur de soc tenir séance		encoau- stiqua mettras en rage					citée biblique	
			début de nuit aggrave le cas				bouliers				
				déchets physique boisson légière			pénétra				
domptera	abri de poussins fait pour labourer				revenu régulier			classe- ment			
								élagueira			
délectai (me) période de jeûne						bovidé femelle				allais ventre à terre	
					épousera						
					rayon lumineux						piège à homards
pèse l'embal- lage arrière				régle- mentaire					manqua- nise beaux parleurs		
			coiffure papale titre anglais					but tel un chien argile de poterie			
offensés		mâis oui		utiliseras l'écluse							
		valeur du silence		pratiqué							
							collerais				
inadver- tance						distinc- tion					

[illegible]

ECRISSA
CAIRE ■ EOLIE
TRAIRE ■ TELLE
OBIS ■ PRISAIS
POT ■ SUIE ■ TEC
AN ■ BAIS ■ I ■ NO
RELAIS ■ ETAT ■
A ■ ANGETTES ■ M
SCIANT ■ AMPL
IO ■ NETO ■ SEUL
TIRERENT ■ CIE
ENNS ■ SUCETTE

[illegible]

FORUM NATIONAL DES ATHLÈTES ALGÉRIENS: Plusieurs panels au menu de la 2^e édition

Les droits et devoirs des athlètes, leur entourage, les dispositions de leur reconversion en carrière professionnelle, leur relation avec la presse, ainsi que le Dopage, fléau social, ont été les termes abordés lors du second Forum national des athlètes algériens, organisé par le Comité olympique et sportif algériens (COA) samedi à Zéralda (Alger).

Les travaux de cette deuxième édition du Forum, marqués par la présence du président du COA Mustapha Berraf, des athlètes olympiens et plusieurs personnalités du mouvement sportif algérien, ont permis aux présents, chacun dans son panel, de donner un aperçu, entre autres, sur le vécu du sport algérien, à travers les performances des uns et des autres, les problèmes rencontrés dans leur vie pendant et après leur carrière sportive.

Le chapitre de la reconversion des athlètes, après leur carrière sportive et les dispositifs de cette reconversion ont été débattus par les présents. L'ancienne championne olympique du 1500m, Hassiba Boulmerka a estimé que «rien n'a été fait par les pouvoirs publics pour la reconversion de cet athlète qui a laissé tout derrière lui (famille, études,...) pour faire honneur à son pays». «Cette vérité fait mal et tout le monde est responsable de cette situation qu'ont vécu beaucoup d'anciens athlètes et que vivent encore d'autres», a regretté Boulmerka.

Pour l'ancien directeur des sports au Ministère de la Jeunesse et des sports (MJS), Mokhtar Boudina, le texte de l'athlète de l'élite et du haut niveau existe depuis 2000. Il avait été modifié à deux reprises en 2007 et en 2015.

Plusieurs intervenants ont estimé que la reconversion des athlètes en fin de parcours est une «problématique» qui est beaucoup plus «complexe» que certains le pensent. Celle-ci selon eux, doit commencer à l'entame de la carrière, il faut arriver à concilier le projet sportif et le projet social (formation, école, vie professionnelle, etc), dans un cadre juridique qui doit suivre cette reconversion, et cela est du ressort du ministère», se sont accordés à dire les présents. Les fédérations ont été mises à l'index, par les plusieurs observateurs, lesquels déplorent leur absence totale.

ECHecs / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE JEUNES CATÉGORIES : L'Algérie termine à la première place avec 12 médailles, dont 5 en or

Avec une moisson de 12 médailles (5 or, 3 argent et 4 bronze), les échiquiers algériens se sont adjugés la première place du classement général du Championnat d'Afrique des jeunes catégories (U8, U10, U12, U14, U16, U18) filles et garçons, disputé du 2 au 9 décembre à Giza en Egypte, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de la discipline. Cette belle prouesse est liée principalement aux filles de la famille Nassr qui ont remporté 3 médailles d'or et une en argent, grâce à Ryma (or en U8), Lina (or en U14), Rania (or en U16) et Manel (argent en U12). Les autres médailles d'or algériennes ont été remportées par Lina Lagab (U10) et Ziad Cheikh Boukal (U14), alors que les médailles d'argent ont été décrochées par Ilina Hadjout (U8) et Sofiane Benyahia (U12). Les médailles de bronze sont revenues à Assia Maakni (U18), Aghiles Aoudia (U8), Abdellah Amrane (U10), Wassel Bousmaha (U12).

SPORT

Les manifestations sportives, un moyen de promouvoir la destination Saoura

Les différentes manifestations sportives, tel le rallye Sahari International d'Algérie (3^e édition), sont des moyens efficaces pour la promotion de la destination touristique de la Saoura, a indiqué le wali de Bechar Tewfik Dziri, en marge du déroulement d'une partie de ce rallye à travers la wilaya.

La contribution de pareilles manifestations sportives au développement des activités touristiques dans les zones à fortes potentialités touristiques, à l'exemple de Taghit et Béni-Abbès, est un atout pour promouvoir aussi l'investissement privé et public pour la réalisation de nouveaux projets touristiques, notamment des unités hôtelières qui font défaut dans certaines zones de la wilaya, a-t-il affirmé.

Les manifestations et activités sportives et culturelles d'envergure en cette saison touristique au Sud par différents organismes, à l'exemple de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), principale initiatrice du rallye Sahari International d'Algérie, ont un «fort impact» sur le développement du tourisme dans la région dont les ressources touristiques et naturelles sont immenses, comme c'est le cas de Taghit (96 km au sud de Bechar), estiment des responsables de cette commune.

Le tourisme est le secteur de l'avenir et il va changer

l'avenir de cette localité aux paysages naturels sublimes (Dunes de sables haute de plus de 200 mètres, palmeraies, hamada et sites archéologiques (gravures rupestres), ont souligné des participants à la 3^e édition du rallye Sahari International d'Algérie.

Ces paysages touristiques et naturels ont été pour beaucoup dans le choix du déroulement d'une grande partie du rallye (motos, autos, quads et camions) dans cette région et dans la wilaya déléguée de Béni-Abbès, a expliqué à l'APS le président de la FASM, Chihab Beloul.

La présence à ce rallye de participants étrangers (France, Italie, Espagne et Portugal) est un message, surtout dans le monde, que la destination Saoura est sûre à visiter et à découvrir par les touristes étrangers et nationaux, pour peu qu'on développe davantage le segment accueil et hébergement, selon des observateurs locaux.

Actuellement, les participants à ce rallye sont pris en charge au niveau du camp



de jeunes de Taghit d'une capacité de 200 lits et dans d'autres kheimas (200 lits), ce qui a permis leur prise en charge dans de bonnes conditions, indiquent des responsables locaux du secteur de la Jeunesse et des Sports, partenaire de cette manifestation sportive.

La wilaya de Bechar enregistre neuf (9) projets d'unités hôtelières et autres complexes touristiques en voie de

concrétisation, sept en cours de lancement de leur travaux et douze (12) à lancer en 2018, selon des responsables locaux du secteur du Tourisme et de l'Artisanat. Une fois ces projets finalisés, la région atténuera sensiblement le déficit en matière de capacité d'hébergement et de prise en charge des touristes, selon les normes nationales et internationales, estiment-ils.

ATHLÉTISME:

Noureddine Morceli décoré de l'ordre du mérite olympique par le COA

L'ancien champion du Monde et Olympique du 1500m en athlétisme, Noureddine Morceli a été décoré de l'ordre du mérite olympique du Comité olympique et sportif algérien (COA), samedi à Zéralda, en marge du 2^e Forum des athlètes algériens.

La distinction a été remise à l'ancien champion algérien, par le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf qui a tenu à rendre un vibrant hommage au «champion des Champions».

«Par cet ordre du mérite olympique, on fait de Noureddine Morceli l'ambassadeur du COA en Algérie et à l'étranger. C'est un grand champion qui a beaucoup donné à l'Algérie, surtout dans les moments difficiles que le pays avait vécu», a déclaré Mustapha Berraf.

Pour sa part, Noureddine Morceli, très ému comme à son habitude, a remercié le président du COA et son équipe pour cette distinction qui restera graver dans sa mémoire. «Je suis très heureux et ému



par le geste du Comité olympique et sportif algérien et à sa tête son président, Mustapha Berraf qui a toujours porté le devoir national dans son cœur. Il n'a jamais lésiné sur les moyens pour aider le sport et les sportifs algériens à s'affirmer», a indiqué Morceli, tout en exprimant son souhait de voir le sport algérien reprendre la place qui est la sienne grâce à l'apport de tous ses acteurs et décideurs», a-t-il dit. Noureddine Morceli, âgé de 47 ans est un spécialiste des courses de demi-fond. Il remporté entre 1991-1995, quatre titres de Champions du Monde du 1500m dont un en salle, devenant le premier sportif algérien messieurs à remporter un titre olympique, lors des jeux Olympiques de 1996 à Atlanta. Il a également à son actif sept records du Monde (cinq en plein air et deux en salle) sur des distances allant du 1500m au 3000m. Il avait été également élu plusieurs fois meilleur athlète algérien, toutes disciplines confondues.

APS

JUDO / 23^e ÉDITION DU TOURNOI INTERNATIONAL DE SOUSSE (1^{re} JOURNÉE) : 5 médailles pour l'Algérie, dont une en argent

La sélection algérienne (garçons/filles) de judo a décroché cinq médailles (une en argent et 4 en bronze) lors de la première journée du Tournoi international de Soussse, disputée samedi en Tunisie.

La médaille d'argent a été décrochée par Amina Belkadi dans la catégorie des moins de 63 kg, au moment sa compatriote Sarah Kerdjadj s'est contentée de la médaille de bronze chez les moins de 70 kg.

Les trois autres médailles de bronze ont été moissonnées par les garçons, en l'occurrence : Mohamed Mahnane et Belhadj Sedria dans la catégorie des moins de 60 kg, ainsi que Soheib Bourmad, chez les moins de 66 kg.

La compétition, devant se clôturer dimanche, a été outrageusement dominée par les judokas tunisiens, ayant raflé la quasi totalité des titres, aussi bien chez les garçons que chez les filles.



EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL A' : Le match amical face Emirats Arabes Unis annulé

Le match amical qui devait opposer l'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, aux Emirats arabes Unis le 23 décembre à Dubaï a été annulé, a appris l'APS dimanche auprès de la fédération algérienne de football (FAF).

Cette annulation fait suite à la décision des Emirats arabes unis de prendre part à la 23e édition de la Coupe du Golf, délocalisé du Qatar au Koweït, prévue du 22 décembre au 5 janvier prochain.

L'équipe nationale des joueurs locaux, sous la conduite du sélectionneur Rabah Madjer, effectuera un stage au Centre technique national de Sidi Moussa du 17 au 23 décembre en présence de 21 joueurs, dont la liste a été publiée samedi sur le site officiel de la FAF.

Avec six joueurs convoqués, l'USM Alger est le club le mieux représenté dans ce stage, suivie de l'ES Sétif et du CS Constantine, avec 4 joueurs chacun.



LIGUE 1 DE FOOTBALL/ CR BELOUZDAD : 11 matchs sans victoire, la crise persiste

Le CR Belouizdad, battu samedi face à son voisin du NA Hussein-Dey (2-0) au stade du 20-août 1955, a enchaîné un onzième match sans victoire, au terme de la 14e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

La dernière victoire du Chabab remonte à la 3e journée lors du derby face au MC Alger (2-0) disputé le 12 septembre dernier.

Depuis, le club phare de "Laâquiba" perdu la notion du succès, enregistrant pas moins de neuf matchs nuls.

Le Chabab compte deux défaites

concedées en derbies algérois face à l'USM Alger (4-0) et samedi face au Nasria.

Un maigre bilan pour une équipe qui avait pourtant entamé la saison sur les chapeaux de roues en alignant trois victoires en autant de matchs avant de déboucher.

"Nous sommes forcément déçus par ce résultat car on s'attendait à sortir de la crise que nous traversons. Nous n'avons rien fait pour gagner. Les joueurs étaient sur sous pression.

Maintenant, il ne faut pas baisser les bras d'autant que nous sommes tenus

par l'obligation de relever la tête. Il est temps de penser sérieusement au problème que vit le club depuis un bon moment", a indiqué le coach belouizdadi le Serbe Ivica Todorov, à l'issue de la rencontre face au NAHD.

Plus que jamais contesté, l'entraîneur du Chabab est appelé à trouver les solutions pour permettre à l'équipe d'amorcer un nouveau départ en championnat, au moment où la Coupe d'Algérie remportée en juillet et qui devait booster le groupe s'est avérée finalement juste un rayon de soleil dans l'obscurité.

MONDIAL 2017 DES CLUBS : Al-Jazira en demi-finales contre le Real Madrid

Al-Jazira, un club d'Abou Dhabi, s'est qualifié samedi pour les demi-finales du Mondial 2017 des clubs après sa victoire (1-0) contre les Japonais d'Urawa Red Diamonds.

Le seul but de la rencontre

a été marqué par Ali Ahmed Makhout, à la 52e minute.

En demi-finale, prévue le mercredi 13 décembre courant, Al-Jazira affrontera le Real Madrid, tenant du titre.

Al-Jazira, qui participe pour

la première fois au Mondial des clubs, organisé à Abou Dhabi, avait battu le club d'Auckland City au tour préliminaire (1-0).

L'autre demi-finale, se jouera 24 heures plus tôt (ndlr,

mardi). Elle mettra aux prises les Brésiliens de Gremio, vainqueur de la Copa America, et les Mexicains de Pachuca, victorieux du Wydad Casablanca (1-0), après prolongation.

ANGLETERRE (16e JOURNÉE): Chelsea dérape, Tottenham cartonne

Chelsea, éreinté par sa confrontation avec l'Atletico Madrid en semaine, s'est incliné samedi à West Ham (1-0) pendant que Tottenham renouait -largement- avec la victoire contre Stoke (5-1).

Le gros choc de cette 16e journée, Manchester United-Manchester City, a lieu dimanche.

Si l'on considère que les chances pour les Blues de préserver leur titre de champion d'Angleterre s'étaient déjà réduites à peu de chagrin, cette défaite dans le derby n'est pas une catastrophe.

Mais à court terme elle pourrait toutefois coûter aux Londoniens (32 pts) leur place sur le podium si Liverpool (29 pts) remporte dimanche le derby contre Everton.

A plus longue échéance, ces trois points abandonnés chez le dix-neuvième vaudront sûrement cher dans l'optique d'un strapontin en Ligue des Champions en fin de saison. Le manager de Chelsea, Antonio Conte, a reconnu que "le début de match a été raté, il y avait beaucoup de fatigue. Jouer tous les deux jours avec les mêmes joueurs est très difficile." Marko Arnautovic en a donc profité dès la 6e minute.

Même si Chelsea n'a pas la même profondeur de banc que les deux Manchester, l'excuse de l'entraîneur italien n'est guère recevable.

Chelsea était déjà qualifié pour les huitièmes de finale de la C1 avant de recevoir l'Atletico Madrid (1-1), et aurait pu s'appuyer sur des joueurs opérationnels et confirmés comme Rüdiger, Pedro, William et Batschuayi, pourtant simples remplaçants lors des deux matches de la semaine. Après quatre matches sans victoire en Premier League depuis la trêve internationale début novembre, Tottenham a renoué avec le succès en étrillant Stoke.

C'est sa plus large victoire de la saison. Harry Kane a inscrit à cette occasion son sixième doublé (en plus d'un triplé). De bon augure à une semaine du déplacement à Manchester City. Avec un match de plus, les Londoniens (5e, 28 pts) se glissent entre Liverpool et Arsenal.

Le derby de Manchester sera le gros choc européen du week-end, dimanche à 17h30 (algériennes) entre les deux équipes en tête du classement.



Cela sera le vingtième round du plus grand duel de managers de la décennie, entre Jose Mourinho et Pep Guardiola. Les Citizens peuvent frapper d'une pierre deux coups en cas de victoire : prendre onze points d'avance sur leur principal rival et égaliser le record du nombre de victoires consécutives en Premier League (14), détenu depuis 2002 par Arsenal.

L'entraîneur de Manchester United Jose Mourinho a planté le décor de la confrontation en affirmant que les prises de position politiques de Guardiola en faveur de l'indépendance de la Catalogne devraient être sanctionnées, en vertu du règlement de l'UEFA.

MONDIAL DES CLUBS/2017 Mondial des clubs - Gremio-Pachuca et Real Madrid-Al Jazira en demi-finales

Les demi-finales du Mondial des clubs, à Abou Dhabi, mettront aux prises, d'une part, le club local d'Al-Jazira aux Espagnols du Real Madrid, tenants du trophée, et de l'autre les Mexicains de Pachuca aux Brésiliens de Gremio, vainqueur de la Copa Libertadores.

La première demi-finale, Pachuca-Gremio, aura lieu mardi et la seconde Real Madrid-Al Jazira le mercredi.

La finale est prévue samedi.

Résultats du Mondial des clubs 2017: . Mercredi (Tour préliminaire):
Al-Jazira (UAE) - Auckland City (NZL) 1-0

. Samedi (Quarts de finale):
Pachuca (MEX) - Wydad Casablanca (MAR) 1-0 a.p.
Al-Jazira (UAE) - Urawa Red Diamonds (JPN) 1-0

. Mardi 12 décembre Demi-finale
(17h00) Gremio (BRA) - Pachuca (MEX)

. Mercredi 13 décembre Demi-finale
(17h00) Real Madrid (ESP) - Al-Jazira (UAE)

. Samedi 16 décembre
(14h00) Match pour la 3e place
(17h00) Finale.

FRANCE (17e JOURNÉE): Le PSG champion d'automne après sa victoire contre Lille 3-1



Le Paris SG, qui a su renouer avec la victoire contre Lille 3-1 après deux défaites d'affilée, s'est adjugé le titre honorifique de champion de France d'automne deux matches avant la trêve, samedi lors de la 17e journée.

Défaits successivement à Strasbourg (2-1), lors de la précédente journée, et par le Bayern Munich (3-1), mardi en Ligue des champions, les Parisiens ont assuré un 9e succès de rang à domicile grâce à Angel Di Maria (28e), Javier Pastore (49e) et Kylian Mbappé (90+3).

Avec provisoirement 12 points d'avance sur la 2e place, le PSG ne peut plus être rejoint en tête avant la fin de la phase aller.

APS

ALLEMAGNE (15E JOURNÉE): Le Bayern champion d'automne à deux matches de la trêve



Quatre jours après sa victoire contre Paris (3-1) en Ligue des champions, Munich a décroché samedi le titre honorifique de champion d'automne de Bundesliga, deux matches avant la trêve, grâce à une victoire 1-0 à Francfort, alors que Dortmund a de nouveau chuté à domicile.

Avec 35 points en 15 journées, le Bayern compte désormais neuf unités d'avance sur Leipzig.

Le RB, qui a concédé à domicile un nul 2-2 contre Mayence, traverse lui aussi une zone de turbulences avec 5 points pris seulement sur les quatre derniers matches.

Après le passage à vide de septembre et le limogeage de Carlo Ancelotti, le Bayern de Jupp Heynckes a retrouvé la confiance et l'efficacité qui en ont fait un quintuple champion en titre.

Sans être brillant, le "Rekordmeister" s'est imposé à Francfort grâce à un but d'Arturo Vidal.

Robert Lewandowski, le buteur maison, récupérait sur le banc de touche de ses efforts contre le PSG, et n'est entré qu'à la 83e minute pour remplacer Kingsley Coman, relativement transparent samedi.

Devant 82.000 spectateurs qui espéraient voir la première victoire des leurs depuis septembre, les Jaune et Noir se sont de nouveau effondrés, et ont perdu 1-2 contre Brême à l'issue d'un match qui leur a totalement échappé.

Le calendrier avait pourtant fait une fleur à Dortmund. Le Borussia recevait le Werder, 17e et avant-dernier, qui n'avait plus gagné un match à l'extérieur depuis avril! Mais les joueurs de la Ruhr ont livré une première mi-temps catastrophique.

"Je n'avais jamais vu cela depuis que je suis à Dortmund", a dit le coach Peter Bosz. A la pause, Brême menait 1-0 (Eggestein, 26e) et les locaux rentraient aux vestiaires sous les sifflets, événement rarissime dans le mytique Signal Iduna Park.

Revenu avec de meilleures intentions, Dortmund a égalisé (Bargfrede csc, 57e), mais n'a même pas tenu 10 minutes avant que Gebre Selassie ne vienne sceller la victoire de Brême (2-1, 65e).

Kagawa a ensuite manqué l'immanquable, en tirant au dessus alors qu'il était seul devant le but.

La fatigue accumulée avec les matches de C1 était visible, et Leipzig n'a jamais réussi à imprimer samedi le pressing et le tempo qui sont sa marque de fabrique.

Du coup, le RB n'arrive plus à suivre le rythme du Bayern depuis quelques matches, et a encore perdu une occasion de rester au contact samedi en concédant un nul 2-2 à domicile contre Mayence à la 86e minute.

APS

PREMIER LEAGUE ANGLAISE (16E JOURNÉE) LEICESTER CITY: Mahrez signe son quatrième but de la saison

Le milieu offensif international algérien de Leicester City Riyad Mahrez a signé samedi soir son quatrième but de la saison, lors de la victoire décrochée en déplacement face à Newcastle United (2-3), en match comptant pour la 16e journée du championnat d'Angleterre de football.

Mené au score dès la 4e minute de jeu, Leicester a réussi à égaliser à la 20e minute par Mahrez.

Bien servi dans l'axe par le défenseur nigérian Onyinye Ndidi, le joueur algérien est allé battre le portier des "Magpies" Karl Darlow d'un tir puissant du pied gauche.

En seconde période, les coéquipiers de Jamie Vardy ont réussi à faire la différence.

Le N.26 des "Foxes" signe du coup son quatrième but depuis le début de l'exercice après avoir fait parler la poudre face à West Bromwich, Stoke City et Tottenham.

Mahrez était à deux doigts de quitter Leicester l'été dernier, mais la direction du club a fini par rejeter toutes les offres reçues, dont la plus intéressante est parvenue des Italiens de l'AS Rome.

Dans l'une de ses déclarations à la presse, l'entraîneur français de Leicester Claude Puel a nettement signifié que le joueur algérien n'allait pas quitter le club anglais lors du mercato d'hiver.

L'autre international algérien de Leicester l'attaquant Islam Slimani n'a pas été convoqué pour cette rencontre.

L'ancien buteur du Sporting Lisbonne (Portugal) n'entre plus dans les plans de Puel et cela pour le deuxième match de rang.



À l'issue de ce résultat, Leicester remonte à la 8e place avec 23 points, à cinq points des places européennes.

LIGUE 1 MOBILIS/ MC ORAN :

L'entraîneur Bouakkaz promet un "carton plein" à domicile au retour

L'entraîneur du MC Oran, Mouaz Bouakkaz, a promis un "carton plein" de son équipe à domicile lors de la phase retour, après avoir perdu 11 unités dans son stade fétiche Ahmed-Zabana, lors de la première manche du championnat de Ligue 1 de football.

"Nous avons perdu des points précieux lors de la phase aller, notamment sur notre terrain.

On était tout simplement en train de se rechercher, mais je promets que ce scénario ne se reproduira pas au cours de la seconde partie de la saison", a déclaré le technicien tunisien à l'APS à l'issue de la victoire à domicile de son équipe face au dauphin, la JS Saoura (1-0), vendredi dans le cadre de la 14e journée de la Ligue 1.

Le Mouloudia a disputé pour l'occasion son ultime match à Oran en cette année de 2017.

Elle y a renoué avec le succès après son nul contre l'USM Alger (1-1), la semaine passée pour le compte de la 13e journée.

Il s'agissait, en effet, du quatrième nul des Mouloudéens à Zabana où ils ont également concédé une défaite face au champion sortant, l'ES Sétif (1-2).

Lors de la prochaine journée, la dernière journée de la phase aller, les "Hamraoua" se rendront à Tizi-Ouzou pour y affronter la JS Kabylie.

Arrivé l'été passé au MCO, Bouakkaz, qui a eu la saison passée une belle expérience avec le

RC Relizane malgré la relégation de ce dernier en Ligue 2, avait déclaré que son objectif pour cet exercice était de bâtir une équipe compétitive capable de renouer avec les consécutions dans un avenir proche (le MCO n'a plus gagné un titre depuis 1996).

C'est ce qui explique la promotion de plusieurs joueurs de l'équipe réserve des moins de 21 ans (U-21), détentrice de la Coupe d'Algérie de sa catégorie.

Contre la JSS, ils étaient d'ailleurs



plusieurs joueurs espoirs concernés par la rencontre, aussi bien sur le terrain que sur le banc de touche. L'auteur de l'unique but de la partie, Mustapha Saïd, fait partie d'ailleurs de cette jeune génération mouloudéenne sur laquelle beaucoup d'espoirs sont fondés. Grâce à sa victoire contre les gars du Sud-Ouest du Pays, le Mouloudia occupe provisoirement la cinquième place au classement avec 21 points, devancés de dix points par le leader, le CS Constantine.

LIGUE 2 MOBILIS/ JSM SKIKDA :

Didier Gomez quitte à l'amiable, Bouzidi pour le remplacer

La JSM Skikda a décidé de se séparer à l'amiable de son entraîneur franco-portugais Didier Gomes da Rosa, au lendemain de la défaite concédée sur le terrain du MO Bejaia (1-0) comptant pour la 14e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, à-t-on appris dimanche auprès du président du club Nouredine Bouchoul.

"Nous avons décidé de se séparer à l'amiable de l'entraîneur Didier Gomes.

Cette décision a été prise par le club suite aux derniers mauvais résultats concédés lors des quatre derniers matches avec un bilan maigre d'un seul point récolté contre trois défaites", a indiqué Bouchoul à l'APS.

Selon la même source, le technicien Youcef Bouzidi a été contacté pour remplacer Gomez.

Bouzidi a débuté la saison en cours sur le banc du RC Relizane (Ligue 2) avant de

démissionner au terme de la 3e journée.

"Le club a choisi de confier la barre technique à Bouzidi. Il sera présent à Skikda dès lundi", a fait savoir le président des "noir" et "blanc".

Par ailleurs, la direction skikdie prévoit de recruter trois nouveaux joueurs lors du prochain mercato hivernal. "Nous avons un programme pour renforcer l'équipe lors du prochain mercato, il y aura trois nouvelles recrues. Nor-

malement nous allons engager un défenseur axial, un milieu de terrain et un attaquant", a précisé Bouchoul.

Au terme de la 14e journée, la JSM pointe à la 6e place au classement avec 23 points, à huit longueurs du leader l'AS Ain M'lila.

Lors de la 15e et dernière journée de la phase aller prévu vendredi prochain, la JSM recevra le MC El Eulma (13e / 13 points).

RANIERI, LES 1001 VIES

Claudio Ranieri a franchi la barre symbolique des 1000 matches sur un banc lors du match à Saint-Etienne. Le technicien nantais n'a pas toujours connu le succès dans les grands clubs qu'il a coachés (Juventus, Chelsea, Valence), mais il a obtenu une reconnaissance tardive et méritée avec Leicester en 2016. Une justice pour ce passionné qui apporte sa bonne humeur partout où il passe et qui espère encore continuer "pourquoi pas jusqu'à 2000 matches".



50 BUTS POUR HARRY KANE EN 2017

Avec un doublé face à Stoke City, l'attaquant des Spurs a atteint le cap symbolique des 50 réalisations inscrites lors de cette année 2017.

Après sa dixième place obtenue au Ballon d'Or 2017, Harry Kane a obtenu une consécration particulière venant prouver que son année était assez impressionnante sur le plan des statistiques avec la barre symbolique des 50 buts atteinte suite au match contre Stoke City. Lors de la victoire 5-1 des Spurs, l'attaquant a marqué un doublé. Hasard du calendrier et des chiffres, Cristiano Ronaldo a lui aussi marqué 50 buts ce samedi suite à son doublé face à Séville.



Kimpembe : «La critique nous a fait réagi»

Après deux défaites contre Strasbourg et le Bayern Munich, le PSG a retrouvé la victoire contre le LOSC (3-1).

Comme l'a expliqué Presnel Kimpembe au micro de Canal+, les Parisiens ont utilisé les critiques pour se relancer : « Un besoin de se rassurer ? Oui, on en avait besoin après les deux dernières défaites, surtout pour la confiance. C'était important de retrouver le rythme et cette confiance. C'est chose faite aujourd'hui et on est tous très contents. Des critiques justifiées ? La critique dans le football est normale. Après, au club, il y a de grands joueurs et tout le monde est habitué à ce genre de choses. La critique nous a fait réagir et on a pris les trois points ce soir, c'est le plus important ».

Ghoulam lance un appel fort aux supporters !

Avant la rencontre entre Naples et La Fiorentina, Faouzi Ghoulam a tenu à remonter les supporters afin d'aider l'équipe à surmonter cette période compliquée. Naples traverse une période compliquée ces derniers jours. D'abord la défaite face à la Juventus ensuite celle face à Feyenoord synonyme d'élimination au stade de la phase de poules de la Ligue des Champions.

Face à la Fiorentina ce weekend, les Napolitains voudront forcément se racheter avec les trois points de la victoire. Faouzi Ghoulam, qui ne sera pas présent pour cette rencontre ni pour celles à venir, a tenu à lancer un message fort aux supporters afin de surmonter cette période compliquée : "Je travaille dur pour revenir plus fort qu'avant et le plus vite possible. J'ai tellement envie d'aider mes coéquipiers ! Alors gardez ça en tête pour dimanche : envahissez le stade avec nous. préparez les drapeaux et peignez le stade en bleu".



Miralem Pjanic : «Tout le monde veut que la Juve perde»

Le milieu de terrain de la Juventus est revenu sur le match nul concédé face à l'Inter ce samedi soir.

Miralem Pjanic est certainement sorti un peu frustré du match nul et vierge concédé par la Juventus Turin sur sa pelouse face à l'Inter lors de la 16e journée de Serie A samedi soir. Le milieu de terrain s'est exprimé sur le climat qui entoure la Vieille Dame. "Vous voulez tous que la Juve perde, a-t-il lâché au micro de la Sky samedi soir à l'issue de la rencontre. Après 6-7 ans, on continue de gagner. Certains veulent qu'il y en ait d'autres au sommet mais nous n'abandonnerons rien. Nous sommes toujours là pour montrer que nous travaillons bien et que qualitativement, nous sommes

les meilleurs." Autre fait marquant de la partie, lors de sa sortie du terrain au profit de Betancur, le Bosnien semblait agacé. Il a tenu à éteindre la polémique en certifiant qu'il n'y a aucune tension avec son entraîneur : "Avec Allegri, il ne s'est rien passé. Je voulais sortir vite car il restait peu de temps. Il n'y a rien à préciser, tout va bien, j'ai moi-même demandé le changement", a-t-il ajouté auprès de Mediaset.



ALGÉRIE - OPAEP

M. Guitouni : La 99^{ème} session du Conseil ministériel de l'OPAEP à Koweït était " fructueuse et cohérente "

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a affirmé, dimanche au Koweït, que la 99^e réunion ministérielle de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) était "fructueuse et cohérente".

Le ministre a indiqué avoir constaté une convergence de positions entre les pays de l'OPAEP s'agissant de l'évolution du marché du pétrole mondial, ce qui renforce la position de l'OPAEP en tant qu'acteur principal sur la scène pétrolière mondiale et ses rapports avec les autres organisations énergétiques.

La réunion a permis aux pays membres de prendre connaissance et de débattre des résultats et recommandations des comités techniques de l'Organisation à la lumière des développements survenus sur le marché pétrolier mondial, a indiqué M. Guitouni dans une déclaration en marge de sa participation à la 99^e Réunion du Conseil ministériel de l'OPAEP.

Outre l'examen des questions régionales, l'évaluation des activités de l'organisation et les préparatifs en prévision du 11^e Congrès arabe de l'énergie, les participants ont également examiné, poursuivi le ministre, plusieurs dossiers dont le projet de la "banque de données de l'organisation", ainsi que "les dossiers ayant trait aux questions liées à l'environnement et au climat".

Le ministre de l'Energie a été reçu auparavant par l'émir du Koweït, Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, auquel il a transmis un message de fraternité du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le prince koweïtien a chargé, à son tour, son ministre des Finances de transmettre un message de fraternité au Président Bouteflika, saluant les relations privilégiées liant les deux pays. Par ailleurs le prix scientifique 2016 de l'OPAEP qui célèbre le 50^e anniversaire de sa création a été décerné à deux candidats dont l'Algérien, Djamel Harbi, pour ses recherches sur les répercussions économiques et écologiques du raffinage du pétrole. L'OPAEP est une organisation internationale inter-gouvernementale fondée en 1968 par le Koweït, la Libye et l'Arabie saoudite. L'Algérie y a adhéré en 1972.

Cette organisation, dont le siège est à Koweït, tend à coordonner les politiques énergétiques des pays arabes dans le but de promouvoir leur développement économique. Sur le plan régional, elle organise la coopération sur le développement du pétrole, les projets collectifs et l'intégration régionale.

PRÉSIDENTE

Le Président Bouteflika salue le parcours militant du défunt Attailia et son dévouement au service de l'ANP

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé samedi un message de condoléances à la famille du défunt moudjahid Mohamed Attailia dans lequel il a salué le parcours militant du défunt et son dévouement au service de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers les différents postes de responsabilités qu'il avait occupé.

"C'est avec une grande affliction que j'ai appris le décès de mon ami et mon compagnon d'armes, l'officier supérieur de l'ANP, Mohamed Attailia, après une vie riche en lutte et combat", a indiqué le Président dans son message. "Mohamed a quitté cette patrie qu'il chérissait et pour la libération et l'essor de laquelle il avait consacré sa vie, il est parti pleinement satisfait et reconnaissant envers Dieu d'avoir été de la génération qui a libéré le pays et le peuple du joug d'un colonialisme d'injustice, d'oppression et de destruction, il est parti après avoir été récompensé de gloires et d'honneurs qui resteront à jamais éternels", a-t-il ajouté. "Mohamed Attailia a quitté ses compagnons de l'ANP après des années de service, vouées à la consécration des valeurs



du sacrifice et de l'abnégation", a souligné le chef d'Etat, ajoutant que "ce sont là les qualités des hommes de Novembre qui ont tracé les grandes lignes de la libération et de l'édification de la patrie sans jamais dévier de cette voie, constituant

ainsi un modèle pour les générations futures en matière de défense des nobles valeurs nationales. "Il nous peine et peine l'Algérie aujourd'hui de perdre l'un de ses vaillants fils et que sa famille et ses proches pleurent un être cher, ravi à leur affection, mais que pouvons nous sinon nous résigner face à la volonté de Dieu, Tout puissant, en étant convaincu qu'il l'entourera de sa sainte miséricorde à la faveur de ce qu'il a accompli envers sa patrie," a ajouté M. Bouteflika. En vous exprimant mes sincères condoléances, je prie Dieu Tout puissant de l'accueillir en Son vaste paradis et de vous accorder courage et réconfort, en vous réitérant ma compassion en cette douloureuse épreuve", a conclu le Président de la République.

ALGÉRIE - ONU

Politique de réconciliation nationale: l'ONU adopte l'initiative algérienne sur la Journée internationale du vivre-ensemble en paix

L'Assemblée générale des Nations Unies et à l'initiative de l'Algérie a adopté vendredi à l'unanimité une résolution par laquelle elle proclame le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix. Cette démarche algérienne qui s'inscrit dans le cadre des

efforts de promotion des valeurs de la culture de la paix et de la réconciliation au niveau international, a été parrainée par plus d'une centaine d'Etats Membres de l'ONU, et vise à mobiliser les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix, de la tolé-

rance, de l'inclusion, de la compréhension et de la fraternité, précise la mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU. La célébration annuelle de cette Journée internationale par les Etats, les Nations Unies, les organisations internationales et régionales, la société civile et les particuliers, sera l'occasion pour tous d'exprimer le désir de vivre et d'agir ensemble, unis dans la différence et dans la diversité, en vue de bâtir un monde de paix, de solidarité et d'harmonie. Cette Journée sera célébrée à travers des initiatives éducatives et des activités de sensibilisation visant à promouvoir la réconciliation, le vivre-ensemble en paix, la tolérance, la coexistence pacifique, la cohabitation harmonieuse, la compréhension et le respect mutuel, sans distinction de race, de nationalité, de sexe, de culture, de civilisation, de langue ou de religion. Par cette résolution, l'Assemblée générale invite les Etats à continuer de promouvoir la politique de réconciliation nationale dans leurs pays respectifs, à l'instar de l'expérience algérienne initiée par M. le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, afin de contribuer à la paix et au développement durable, en collaboration avec les parties prenantes, notamment les communautés religieuses et leurs dirigeants. Par ailleurs, l'Assemblée générale a désigné l'UNESCO comme institu-

tion internationale chargée de faciliter la célébration de la Journée internationale du vivre-ensemble en collaboration avec les autres organismes compétents. Présentant cette initiative à la plénière de l'Assemblée Générale, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'Ambassadeur Sabri Boukadoud, a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à la culture de la paix, à la réconciliation nationale et à la solidarité, et rappelant que "l'Algérie est située au carrefour de nombreuses cultures, religions et civilisations qui ont façonné son passé, qui constituent l'essentiel de son présent, et qui continueront de façonner son avenir". Lors de la séance plénière d'adoption de cette résolution, plusieurs pays ont pris la parole pour souligner l'importance de cette proposition et féliciter l'Algérie d'avoir porté cette initiative au sein des Nations Unies en tant que contribution visant à promouvoir la culture de paix et de réconciliation. Il est à souligner que l'initiative algérienne est le fruit d'un long processus conduit par le ministère des Affaires étrangères, en partenariat avec l'Association Internationale Soufie Alawiyya (AISA), dont le président d'honneur et guide spirituel de la Tariqa Alawiyya le Cheikh Khaled Bentoume, avait pris part à la séance d'adoption de cette résolution.

CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LE TERRORISME À ORAN:

Une occasion pour affirmer et renforcer la coordination dans le cadre de l'union africaine

La conférence de haut niveau sur le thème "Réponses effectives et durables contre le terrorisme : approche régionale" s'ouvre dimanche après-midi à Oran avec la participation des représentants des Etats africains, des organisations et des experts internationaux.

Cette réunion de deux jours constituera, selon les observateurs, une occasion pour affirmer et renforcer la coordination et la concertation entre les pays africains et ce dans le cadre de l'Union Africaine (UA), notamment autour des questions d'ordre stratégique préoccupant collectivement les Etats membres, à l'instar de la lutte contre le terrorisme, le radicalisme violent et d'autres phénomènes comme le trafic des êtres humains et la drogue.

Les partenaires africains accordent une grande importance à cette rencontre, co-organisée par l'Algérie et la Commission de l'UA, abordera à travers les débats et la concertation, plusieurs thématiques d'actualité en Afrique, comme l'assèchement des sources du radicalisme violent et le terrorisme, les connexions entre les trafics de drogue, d'armes et des êtres humains avec le phénomène du terrorisme. Cette conférence de haut niveau s'inscrit dans le cadre du mandat confié au Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, par ses pairs

de l'Union Africaine, en tant que coordinateur des efforts de l'UA dans le domaine de la prévention et de la lutte contre le terrorisme, comme l'a précisé, samedi, le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. La conférence ambitionne de parvenir à une vision commune des Etats membres de l'UA, en ce qui concerne les défis réels dans la lutte contre le terrorisme ainsi qu'aux moyens à même de permettre une lutte efficace et durable contre ce phénomène et la radicalisation, a-t-on ajouté dans le communiqué, notant qu'elle sera, en outre, l'occasion pour l'Algérie de partager son expérience dans ce domaine avec ses partenaires africains.

Il est prévu également que cette réunion, dont l'ouverture sera présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, constituera une opportunité pour évaluer ce qui a été réalisé des recommandations de la réunion précédente d'Oran.

Il est à rappeler que le séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, tenu en décembre 2016 à Oran, a été couronné par l'adoption d'une série de recommandations liées à plusieurs thématiques dont la nécessité d'élaborer une feuille de route sur les dispositifs opérationnels afin de faire

taire les armes à l'horizon 2020 et la consolidation du partenariat entre le Conseil de la paix et de la sécurité de l'UA et le Conseil de sécurité de l'ONU pour permettre des missions mixtes dans le cadre de la préservation de la paix en Afrique. Les recommandations avaient porté également sur l'importance de la réactivation d'une force africaine et la nécessité d'assurer un financement durable pour les opérations de soutien à la paix dirigées par l'UA et ce dans le cadre de son partenariat avec l'ONU. L'Algérie avait présenté, début de ce mois de décembre, par le biais du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, représentant du président de la République aux travaux de la 5^{ème} sommet Afrique-Europe, tenu dans la capitale ivoirienne, un document sur son engagement dans la lutte contre le radicalisme violent et le terrorisme en Afrique. Ce document a été proposé au lendemain de la désignation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en mars dernier, comme coordinateur africain de la lutte contre le terrorisme et le radicalisme violent en Afrique et du mémorandum proposé par le Chef de l'Etat lors du 2^{ème} sommet africain à Addis Abbeba (Ethiopie), en juillet dernier, rappelle-t-on.

APS